

---

# LéA et réseau des LéA

---

Faciliter et valoriser  
les recherches  
collaboratives.  
Bilan des LéA  
2016-2017

---

Caroline Vincent  
Institut Français de  
l'Éducation  
Sous la supervision  
de Réjane Monod-  
Ansaldi.

---



Par souci de lisibilité et de fluidité dans la lecture de ce rapport, le genre masculin est utilisé comme norme. Lorsqu'il est utilisé de manière spécifique, il sera systématiquement précisé comme tel.



# Sommaire

Introduction .....	7
Partie 1 - Interroger les vecteurs de perfectionnement de la lisibilité et de la visibilité du réseau des LéA : pourquoi et comment ? .....	8
1. Problématique.....	8
2. Qu’entend-on par “faciliter la mise en réseau” ? .....	8
3. Le sentiment d’appartenance à une communauté .....	11
4. Choix, recueil et traitement des données.....	12
a. Les données collectées dans les bilans 2016-2017.....	12
b. Les informations rendues disponibles par les LéA sur internet.....	13
c. Le compte Twitter .....	13
d. Le site internet du réseau des LéA.....	14
e. Les entretiens avec les référents et les correspondants.....	14
Partie 2 - Etat des lieux des LéA en 2016-2017.....	16
1. Informations générales sur les LéA en 2016-2017.....	16
a. L’année de démarrage .....	16
b. Les thèmes de recherche .....	16
c. Les établissements, disciplines et niveaux scolaires .....	17
2. L’organisation au sein des LéA.....	19
a. La responsabilité de l’action.....	19
b. Composition des équipes des LéA.....	20
3. Méthodes de travail et collaborations au sein des LéA.....	22
a. L’organisation du travail .....	22
b. La collaboration au sein des LéA.....	23
4. Les productions des LéA.....	24
5. Conclusion.....	27
Partie 3 - Faciliter la mise en réseau : le rôle du référent.....	28
1. Le rôle et les fonctions du référent du comité de pilotage .....	28
a. Le rôle des référents CoPil .....	28
b. Les interlocuteurs des référents CoPil .....	28
c. Les fonctions du référent CoPil.....	30

d.	Situation en 2016-2017 .....	30
2.	Les représentations des référents et des correspondants sur leurs rôles.....	31
a.	La cohérence entre les points de vue entre les acteurs et avec la charte .....	31
b.	Assister ou non aux réunions et la question de la bonne distance .....	32
c.	Les compétences mises en œuvre et développées par les référents CoPil.....	34
3.	Pistes de préconisations pour le développement professionnel et la facilitation de la mise en réseau .....	35
<b>Partie 4 - Faciliter la mise en réseau : la communication des LéA avec leur écosystème .....</b>		<b>38</b>
1.	La communication des LéA et de leurs partenaires en 2016-2017 .....	38
a.	Le blog des LéA .....	38
b.	La communication des LéA sur le blog .....	39
c.	La communication des LéA sur leur page de présentation sur le site des LéA.....	41
d.	La communication des partenaires des LéA .....	42
e.	Discussion et propositions concernant la communication sur le blog et les pages internet.....	42
2.	La communication du réseau des LéA sur le compte Twitter.....	44
a.	Le fonctionnement de Twitter .....	44
b.	La composition de l'audience du compte du réseau des LéA.....	45
c.	L'interactivité du compte Twitter du réseau des LéA en 2017 .....	47
3.	La communication du réseau des LéA sur son site internet.....	48
a.	La fréquentation des pages internet .....	48
b.	Propositions de modifications.....	51
<b>Conclusion et perspectives.....</b>		<b>57</b>
1.	Les conditions pour mener des recherches collaboratives au sein de communautés de pratiques .....	57
2.	Comment faciliter la mise en réseau des communautés de pratique potentielles ?.....	58
3.	Comment valoriser les actions menées au sein du réseau ? .....	59
4.	Des perspectives pour la suite .....	61
<b>Bibliographie .....</b>		<b>63</b>



## Introduction

Le dispositif et le réseau des Lieux d'Éducation Associés à l'IFÉ (LéA) ont été conçus dès la création de l'IFÉ en partenariat avec la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'éducation nationale en 2011 et depuis 2016, avec le ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt. Ils constituent un espace d'interactions et de collaboration entre le monde de l'éducation et le monde de la recherche. En effet, les LéA rassemblent des lieux à enjeux d'éducation (principalement des établissements scolaires mais également un musée et une association d'éducation à la santé) et des équipes de recherche afin qu'ils construisent et mènent conjointement des projets de recherches collaboratives, avec le soutien de l'ENS de Lyon - IFÉ. Les projets sont conventionnés avec l'IFÉ pour une durée de trois ans renouvelable une fois et ils bénéficient du soutien de différents acteurs sur lesquels nous reviendront dans cette étude. En 2016-2017, pour sa sixième année d'existence, le réseau était constitué de 31 LéA répartis dans 12 académies et il en était de même à la rentrée 2017, avec différentes académies concernées.

Chaque année, un travail d'analyse du réseau et du dispositif des LéA est réalisé pour apporter une meilleure connaissance du réseau et ouvrir de nouvelles perspectives d'amélioration. Dans le cadre de ce bilan 2016-2017, nous souhaitons interroger les vecteurs de perfectionnement de la lisibilité et de la visibilité du réseau des LéA à partir d'une analyse fine du travail réalisé au sein du réseau par différents acteurs. Dans l'objectif de comprendre comment faciliter et valoriser les différentes formes de collaborations entre les acteurs du réseau des LéA, ce document se veut à la fois informatif, analytique et pratique.

Dans un premier temps, nous présentons la problématique au cœur de cette étude, la démarche que nous avons suivie ainsi que la méthode qui a guidée cette analyse. Nous dressons ensuite un état des lieux des différents LéA ayant produit un bilan en 2016-2017 guidé par nos questionnements de recherche. Pour cela, nous revenons en détail sur la façon dont les projets ont été organisés et menés, sur les ressources qui ont été produites et sur la manière dont les LéA interagissent au sein de leurs écosystèmes. A partir de ces premières données, nous explorons plus en profondeur deux aspects qui nous paraissent faciliter et valoriser les recherches collaboratives : le rôle du référent du comité de pilotage (référent CoPil) et la communication du réseau des LéA, respectivement dans une troisième et quatrième partie.

# Partie 1 - Interroger les vecteurs de perfectionnement de la lisibilité et de la visibilité du réseau des LéA : pourquoi et comment ?

## 1. Problématique

Les états des lieux précédents (Carosin, 2015; Regrettier & al., 2017), ont interrogé le réseau des LéA à travers les notions de communauté de pratiques et de développement durable. Ces travaux ont permis de mettre en valeur différents points forts des LéA (par exemple, les différentes fonctions des acteurs, les organisations des espaces de travail) et les potentialités de développement du dispositif et du réseau (notamment les dynamiques internes, la mise en réseau et les interactions des LéA avec leur environnement). Dans cette suite et après avoir passé en revue les bilans 2016-2017 rédigés par chaque LéA, nous souhaitons approfondir certains points qui nous paraissent émerger de façon forte.

Si les travaux portés par le réseau sont de mieux en mieux reconnus (ils sont d'ailleurs cités pour la première fois dans la note ministérielle de la rentrée 2017), il reste évidemment des points de fragilité et des éléments qui peuvent être améliorés. Parmi ceux-ci, deux en particulier ont attiré notre attention : la lisibilité des actions et productions de chaque LéA au sein du réseau, ainsi que leur visibilité. Nous montrons en effet à travers l'état des lieux des LéA en 2016-2017 dans la partie suivante (cf. partie 2), que si les LéA sont très productifs et fonctionnent de façon satisfaisante, leur mise en réseau et la connaissance commune des travaux des uns et des autres restent un enjeu, ainsi que leur communication vers le monde éducatif. Comment faciliter cette mise en réseau ? Plusieurs vecteurs potentiels d'interaction et de communication au sein du réseau et avec le monde éducatif sont apparus au fil des analyses menées et sont détaillées dans la suite de ce travail (cf. parties 3 et 4).

## 2. Qu'entend-on par "faciliter la mise en réseau" ?

Dans le cadre de ce travail et à travers l'état des lieux des actions menées dans le réseau en 2016-2017, nous souhaitons donc interroger la notion de réseau. L'objectif n'est pas de la remettre en question puisque celle-ci a été discutée et établie lors des précédents bilans, mais de comprendre ce qui fait réseau et quels sont les manques qui pourraient être comblés à l'avenir. Quelles sont les mesures concrètes qui peuvent être mises en place pour combler ces manques ? Ainsi, nous voulons comprendre et améliorer la mise en réseau au sein de la communauté des LéA et les conditions qui la facilitent.

Afin de nous placer dans une suite logique avec les travaux précédents, nous reprenons la notion de communauté de pratique (Wenger, 1998 ; Bourhis & Tremblay, 2004) sur laquelle s'appuie Carosin dans le rapport d'étude des LéA 2015. Carosin reprend la définition de la communauté de pratique donnée par Wenger, McDermott & Snyder (2002)<sup>1</sup> pour la préciser

<sup>1</sup> "Un groupe de personnes qui partagent un intérêt, des problèmes spécifiques, ou une passion sur un sujet et qui souhaitent approfondir leur connaissance et leur expertise dans ce domaine en interagissant de manière régulière" (Wenger, McDermott & Snyder, 2002, p. 4, traduction de l'auteur).

dans le cadre des LéA dans la façon suivante : “un groupe d’acteurs du système éducatif et de la recherche en éducation, qui partagent une problématique commune issue de la recherche et/ou de la pratique, et qui souhaitent approfondir leur connaissance et leur expertise dans ce domaine en interagissant de manière régulière” (Carosin, 2015, p. 14). Nous ajoutons que dans le cadre du réseau des LéA, on peut considérer que nous sommes face à une communauté de pratique potentielle qui réunit elle-même une multitude de sous-communautés de pratique potentielles. En effet, nous avons :

- des groupes d’individus (le groupe des enseignants ou celui des chercheurs par exemple) qui interagissent et travaillent chacun ensemble dans le lieu d’éducation ou le laboratoire associés au projet LéA par exemple,

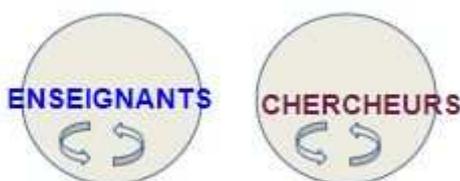


Image 1 : première échelle de communautés de pratique potentielles

- chaque projet LéA qui réunit un groupe d’acteurs composé des chercheurs et des enseignants engagés dans le projet, et des encadrants administratifs et institutionnels. Ils se réunissent de façon indépendante de l’IFÉ lors de réunions de travail et de séminaires internes.

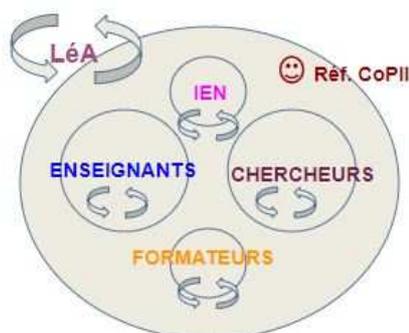


Image 2 : deuxième échelle de communautés de pratique potentielles

- le réseau tout entier composé des chercheurs, des enseignants, des membres de l’IFÉ, des encadrants administratifs et institutionnels (ESPE, CARDIE, inspection, etc) impliqués dans la trentaine de LéA et qui se rencontrent régulièrement lors des séminaires organisés par l’IFÉ ou interagissent en ligne.

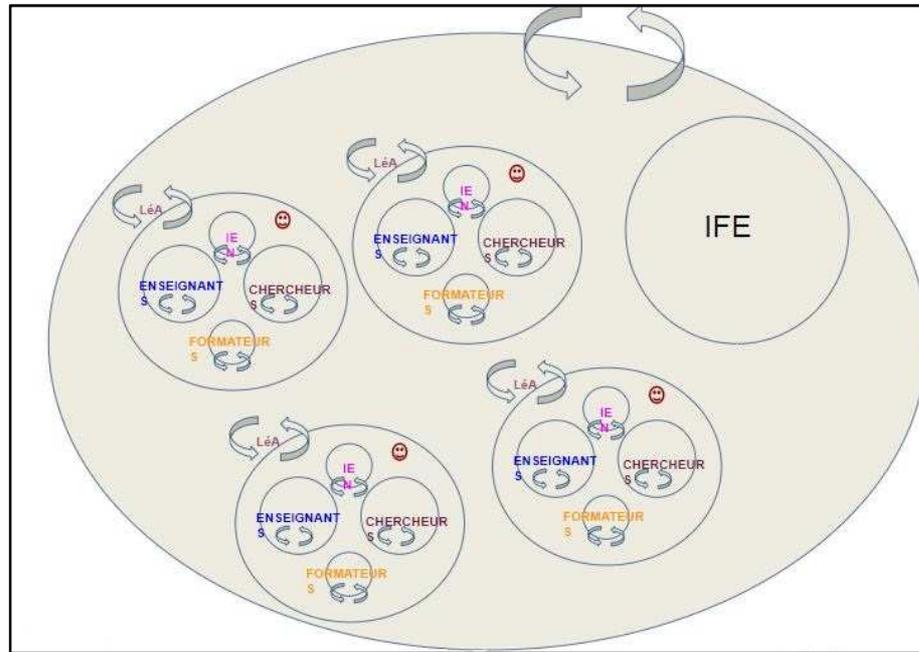


Image 3 : troisième échelle de communautés de pratiques potentielles

Nous nous appuyons également sur la notion de “travail collaboratif”, définie ainsi par Durand (2009) : “une organisation horizontale du travail avec un engagement uniforme des responsabilités pour une réalisation commune”. Gangloff-Ziegler (2009) précise par ailleurs l’importance “du recours aux outils de partage d’informations et connaissances” pour garantir ce travail collaboratif”.

Les notions de communauté de pratique et de travail collaboratif mettent en valeur le rôle central de la communication entre les membres de la communauté : il ne suffit pas que ces personnes soient réunies au sein d’un projet (à l’échelle d’un LéA ou à l’échelle du réseau), il faut également qu’elles *interagissent* ensemble lors de réunions ou encore par l’intermédiaire d’outils de communication. Les interactions à l’intérieur de chaque LéA et de leurs écosystèmes ainsi qu’à l’intérieur du réseau, entre les LéA et l’écosystème du réseau, sont donc le premier point sur lequel notre étude focalise en travaillant “la mise en réseau”, également appelée “constellation des communautés de pratiques” par Wenger (1998).

Carosin (2015) s’appuie sur la description par Bourhis et Tremblay (2004) des différents rôles et responsabilités dans la structure de gouvernance d’une communauté de pratique et montre l’importance de la prise en charge de ces multiples “casquettes” pour le fonctionnement d’une communauté de pratique. Elle fait l’hypothèse qu’une “analyse de ces rôles et de ces responsabilités sur l’ensemble des LéA révélerait autant de configurations différentes qu’il y a de LéA” (Carosin, 2015, p.51). Afin d’identifier plus précisément les actions individuelles qui peuvent faciliter la mise en réseau, nous faisons donc le choix de ne

pas partir des LéA (ce qui nous amènerait à une multitude de fonctionnements différents), mais d'un point qu'ils ont tous en commun : l'existence d'un référent du comité de pilotage ou référent CoPil<sup>2</sup>. En effet, chaque LéA bénéficie d'un accompagnement par une personne référente attachée à l'IFÉ. Ces référents sont en nombre réduit et ont chacun la charge de différents LéA. Nous nous intéressons à la façon dont ils endossent ce rôle et aux incidences éventuelles sur le fonctionnement de la mise en réseau des communautés de pratiques potentielles, à l'échelle du réseau et des LéA.

### 3. Le sentiment d'appartenance à une communauté

Les projets LéA interagissent à l'intérieur du réseau lors des rencontres biannuelles. Le réseau propose également différents outils pour communiquer à distance, sur lesquels nous revenons en détail (cf. partie 4 "Faciliter la mise en réseau : la communication des LéA avec leur écosystème"). Les échanges en ligne offrent la possibilité d'établir des liens entre les projets LéA et de construire une communauté virtuelle (Rheingold, 2005), c'est-à-dire un "espace social dont l'ambition est d'accentuer la communication entre les membres et de promouvoir la coopération et la création d'un bien commun" (2005 : 11). Dans le cas du blog collectif par exemple, les membres sont invités à devenir des producteurs de contenus afin de co-construire une banque commune d'informations sur la vie des LéA et du réseau. Pour construire une communauté virtuelle et permettre l'interaction, plusieurs conditions devront être réunies<sup>3</sup> :

- Tout d'abord, la présence sociale, c'est-à-dire « *l'habilité des participants d'une communauté à projeter leurs caractéristiques personnelles aux autres membres afin d'être perçus en tant qu'individus réels* » (Bai, 2003, p.1). Autrement dit, la faculté d'exister en ligne, de communiquer aux autres des éléments personnels qui permettent d'être identifiés et, de façon réciproque, de pouvoir identifier les autres participants. Dans le cas du réseau des LéA, nous considérons l'échelle de l'individu comme celle d'un projet LéA, c'est-à-dire que les projets LéA doivent être identifiables les uns par les autres. La présentation de soi facilite la présence sociale : « *l'individu ayant l'intention de communiquer tente de réduire l'incertitude d'un échange médié par ordinateur en collectant un maximum d'informations sur ses correspondants* » (Walther et Bazarova, 2008).
- Par ailleurs, pour que la communication entre les projets LéA soit possible et interactive, d'après Tu et McLissac (2002), il est nécessaire d'avoir un environnement confortable, propice au dévoilement de soi. En effet, prendre la parole dans un groupe pour partager ses questionnements et ses productions constitue un risque (risque d'être rejeté, d'être ignoré ou moqué) et cette prise de risque est amoindrie lorsque l'on sait à qui l'on s'adresse et ceci dans un contexte émotionnellement sécurisant.
- Enfin, il est nécessaire de développer un sentiment d'appartenance à une communauté virtuelle (Fortin, 2005). L'intégration au groupe dans lequel on s'est construit une place

<sup>2</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/lea/outils/chartes/charte-referent-copil/view>

<sup>3</sup> Nous nous appuyons ici sur un cadre théorique présenté dans une recherche antérieure (Vincent, C. (2017) "Les débuts d'une nouvelle forme d'interactions pédagogiques : étude d'un mooc fondé sur les réseaux sociaux" in Champain, F., Elalouf, M-L (dir.) *La e-formation dans le cursus universitaire, Etude de linguistique appliquée (ELA)* 4/2016).

reconnue par les autres est en effet l'une des conditions indispensables à des interactions fructueuses : « *une communauté suppose une identité collective, qui s'appuie sur une mémoire collective et qui définit, plus ou moins explicitement, un projet collectif* » (p.98). Le partage des identités individuelles et la mise en commun d'informations sont donc nécessaires au sentiment d'appartenance à une communauté virtuelle.

Ces conditions sont concomitantes les unes aux autres et permettent l'émergence d'une communauté virtuelle qui sera renforcée au fil du temps et des interactions. Dans le contexte particulier du réseau des LéA, les projets sont réunis par des intérêts communs et des objectifs individuels. Campos (2004), propose une définition de la communauté virtuelle qui englobe la notion d'individualité : « *une communauté virtuelle est un collectif dont les membres ont des objectifs communs - imposés ou non - de développement surtout individuel (...) et qui communiquent à l'aide de système de communication synchrone ou asynchrone en réseau* » (p.64). Nous nous attacherons tout au long de cette étude à vérifier la présence des conditions nécessaires à l'interactivité et à l'émergence de communautés virtuelles et à proposer des solutions concrètes pour les encourager encore davantage.

## 4. Choix, recueil et traitement des données.

Afin de répondre de façon la plus complète possible à nos questionnements, nous avons recueilli différents types de données à la fois quantitatives et qualitatives par l'intermédiaire du contenu des bilans 2016-2017 et d'entretiens menés avec certains acteurs.

### a. Les données collectées dans les bilans 2016-2017.

Nous avons collecté des informations de diverses natures à partir des documents bilans qui ont été rédigés par les équipes de chaque LéA pour l'année 2016-2017. Elles sont listées dans l'encadré ci-dessous :

Informations administratives
Nom du LéA
Année de démarrage et durée
Objectifs du projet
Référent CoPil attribué au LéA
Rattachement et responsable
Informations organisationnelles
Composition de l'équipe
Nombres de classes et d'établissements, niveaux scolaires, disciplines
Organisation du travail de l'équipe

Productions et ressources
Communications scientifiques : nombre et thématiques
Communications professionnelles : nombre et thématiques
Ressources produites : nombre et thématiques
Autres types de productions : nature, nombre et thématiques.

Les informations recueillies s'appuient sur les déclarations des personnes qui ont rempli le bilan pour chaque LéA. Afin de réduire la subjectivité, nous avons demandé à chaque référent CoPil de vérifier ces informations et les modifier le cas échéant.

### **b. Les informations rendues disponibles par les LéA sur internet**

Afin d'observer les stratégies de communication de chaque LéA, nous avons observé :

- la fréquence des publications de chaque LéA, au cours du temps, sur le blog des LéA.
- la façon dont le LéA remplit sa page de présentation sur le site des LéA<sup>4</sup>: présence d'une photographie, granularité des informations fournies, indication des partenaires, mise à jour des informations.
- les informations rendues disponibles par les partenaires du projet sur les sites internet des établissements associés (écoles, collèges, lycées, ESPE, laboratoires, musée, centre médical), les pages professionnelles des chercheurs, les sites internet d'autres partenaires, ou encore sur d'éventuels comptes sur les réseaux sociaux.

### **c. Le compte Twitter**

Le réseau des LéA possède depuis novembre 2016 un compte Twitter. Afin de mener une analyse de ses usages, nous avons recueilli les données suivantes :

- date de création du compte et nom des administrateurs,
- nombre d'abonnements et classement en catégories (type d'institutions, identités et statuts des individus),
- nombre d'abonné(e)s et classement en catégories (type d'institutions, identités et statuts des individus),
- Grâce à l'outil *Twitter analytics*<sup>5</sup>, nous avons eu accès à des statistiques concernant les abonnés du compte Twitter (âge, intérêts, genre),
- Statistiques d'usages et de fréquentation du compte Twitter (nombre de tweets, impressions, nombre de visites, nombre de mentions, gain de nouveaux abonnés).

<sup>4</sup> [http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/les-differents-lea/@@annuaire\\_lea](http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/les-differents-lea/@@annuaire_lea)

<sup>5</sup> <https://analytics.twitter.com/>

Nous avons fait des relevés mensuels en 2016-2017 de nouveau grâce à l'outil *Twitter analytics*.

#### **d. Le site internet du réseau des LéA**

Grâce à un outil de suivi des fréquentations du site internet développé à IFÉ, nous avons collecté le nombre de visites mensuelles sur différentes pages en 2016-2017.

- sur la page d'accueil du site du réseau des LéA<sup>6</sup>,
- sur les différents espaces collaboratifs : le tableau de bord et le forum.

Nous avons également cherché à savoir quelles étaient chaque mois les quatre pages du site les plus consultées. L'objectif étant bien entendu de voir si une corrélation peut être établie avec les événements organisés au cours de l'année.

Enfin, nous avons visité chaque page et rubrique du site afin d'identifier les doublons éventuels, les incohérences ou les pages qui n'ont pas été mises à jour depuis un certain temps<sup>7</sup>.

Lors des entretiens que nous décrivons dans la sous-section suivante ("les entretiens avec les référents et les correspondants"), nous avons interrogé trois correspondants LéA ou IFÉ sur les outils dont ils se servent pour communiquer à propos du LéA et la façon dont ils utilisent le site internet du réseau des LéA.

#### **e. Les entretiens avec les référents et les correspondants**

Des entretiens semi-directifs en face-à-face ont été menés en janvier 2018 avec les référents CoPil suivants : Réjane Monod-Ansaldi, Aristide Criquet, Jean-Charles Chabanne, Luc Trouche, Brigitte Gruson (par téléphone) et Karine Bernad (par courriel). L'objectif de ces entretiens est de comprendre comment chacun investit son rôle et ses fonctions de référent afin d'identifier de quelle façon il contribue à la facilitation et la valorisation des recherches collaboratives au sein du réseau. Le second objectif est de proposer des préconisations d'amélioration et de développement professionnel.

Voici les questions qui leur ont été posées :

1. Depuis combien de temps occupez-vous le rôle de référent(e) ? Comment définiriez-vous cette fonction ? Est-il différent en fonction de chaque LéA ?
2. Comment communiquez-vous avec les LéA dont vous êtes référent(e) ? A quelle fréquence ? Avec quel(s) interlocuteur(s) ?
3. Êtes-vous invité(e) aux réunions ? Dans les espaces collaboratifs ? En copie dans les échanges électroniques ?

<sup>6</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/lea/>

<sup>7</sup> Certaines de ces incohérences et mises à jour nécessaires ont été signalées durant la rédaction de ce travail et corrigées immédiatement, elles ne figureront donc pas dans ce travail.

4. Si vous deviez recruter d'autres référents, quelles compétences et/ou qualités humaines chercheriez-vous ?
5. Y-a-t-il des choses que vous aimeriez changer, améliorer dans le réseau des LéA ? Des points qui ne vous paraissent pas satisfaisants en l'état ? Des choses que vous trouvez difficiles dans votre fonction ?

Dans les analyses suivantes, les termes « référent » et « correspondant » seront employés toujours au masculin, pour des questions d'anonymat des citations proposées.

Afin de compléter ces données, nous avons mené des entretiens avec trois<sup>8</sup> correspondants LéA et IFÉ en février 2018. Les correspondants animent et coordonnent les travaux du LéA, côté lieu d'éducation pour le correspondant LéA et côté recherche pour le correspondant IFÉ. Tous deux communiquent avec l'IFE. Nous avons voulu savoir comment était perçu le rôle du référent CoPil du point de vue de ces acteurs. Nous en avons également profité pour interroger les habitudes de communications de ces correspondants. Les correspondants contactés ont été choisis en fonction de leur disponibilité et leur ancienneté dans le réseau.

Il s'agit de Thomas Garcia (correspondant LéA du LéA Fontreyne), Samia Aknouché (correspondante LéA du LéA Elsa Triolet) et de Cécile Gardies (correspondante IFÉ du LéA Tullès-Naves).

1. Depuis quand êtes-vous correspondant(e) et comment définiriez-vous ce rôle ?
2. Comment communiquez-vous avec le référent LéA ? Avec l'IFÉ ? Avec l'équipe du LéA ? Avec le réseau des LéA ? Par quel moyen ? A quelle fréquence ?
3. Comment définiriez-vous le rôle du référent ? Avez-vous des exemples d'interventions du référent qui ont été particulièrement utiles ?
4. Quels sont les moyens à votre disposition pour communiquer à propos du LéA ? Lesquels utilisez-vous ? Pensez-vous à d'autres moyens qui vous seraient utiles ? Consultez-vous le site des LéA, Twitter et les blogs des autres LéA ?

Les extraits des entretiens qui sont utilisés dans cette étude sont anonymisés.

Les données collectées concernant les actions menées en 2016-2017 ont servi à des analyses quantitatives et qualitatives et notamment pour dresser un état des lieux que nous allons présenter dans la partie suivante.

<sup>8</sup> Nous avons choisi de nous entretenir avec un petit nombre de correspondants car un travail a été prévu en 2018 incluant un nombre plus important d'entretiens avec des correspondants.

## Partie 2 - Etat des lieux des LéA en 2016-2017

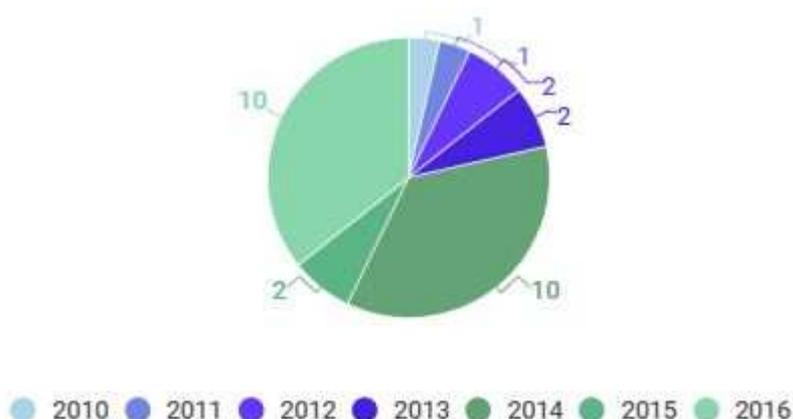
Nous dressons un état des lieux des différents LéA ayant produit un bilan en 2016-2017 guidé par nos questionnements de recherche. Pour cela, nous revenons en détail sur la façon dont les projets ont été organisés et menés et sur les ressources qui ont été produites.

### 1. Informations générales sur les LéA en 2016-2017

Parmi les 31 LéA qui ont mené un projet en 2016-2017, 28 ont rendu un bilan.

#### a. L'année de démarrage

Dans un premier temps, voici la répartition de ces projets en fonction de leur année de démarrage :



Graphique 2 : répartition des LéA en fonction de leur année de démarrage

Cette première donnée quantitative nous apprend que les LéA au centre de cette étude sont pour la majorité dans leur première année (10, soit 36%) ou leur troisième année (36%) de fonctionnement. Cette information est importante à prendre en considération puisque les LéA en démarrage n'auront logiquement pas produit autant de ressources que ceux qui ont débuté il y a quelques années.

#### b. Les thèmes de recherche

Après un balayage empirique des descriptions des projets et des publications produites, les thèmes de recherche des LéA ont été catégorisés de la façon suivante :

- Le focus est mis sur l'apprentissage ou sur les actions des élèves,
- Le focus est mis sur l'enseignement ou sur les actions de l'enseignant et son développement professionnel,
- Le focus est mis sur la production de ressources ou sur la plateforme utilisée,
- Le focus est mis sur la collaboration au sein du projet.

Voici comment ces catégories se répartissent entre les différents LéA :

Thème de recherche	Répartition en nombre et en pourcentage
Elèves, apprentissage	12 (43%)
Enseignant, enseignement, formation	9 (32%)
Ressources pédagogiques / plateforme	5 (18%)
Collaboration	2 (7%)

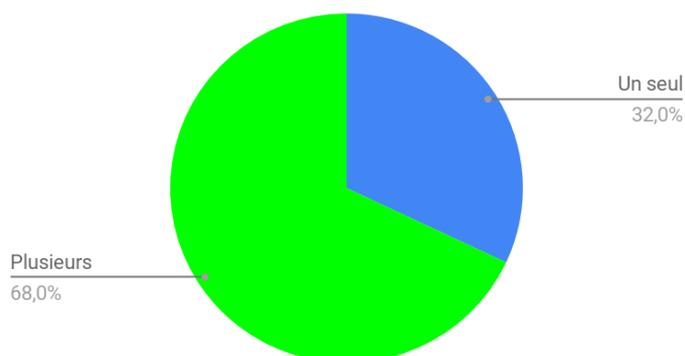
Tableau 2 : Répartition des LéA par thèmes de recherche

Nous constatons que près de la moitié des projets (43%) portent sur le versant apprentissage et sur les actions des élèves, un tiers (32%) focalisent sur l'enseignant, ses actions et son développement professionnel et un cinquième (18%) sur les ressources pédagogiques et la plateforme utilisée. Seuls deux projets (7%) centrent leur analyse sur l'aspect collaboratif du projet.

### c. Les établissements, disciplines et niveaux scolaires

Nous avons relevé deux types récurrents concernant le nombre d'établissements scolaires impliqués<sup>9</sup>: les projets incluent soit un seul établissement (8 projets soit 32% des LéA), soit un nombre d'établissements qui varie de 3 à 6 (17 projets, soit 68% des LéA).

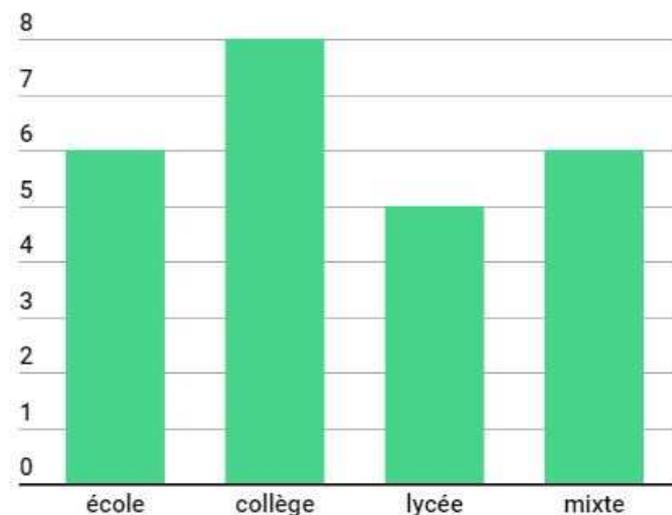
Nombre d'établissements impliqués



Graphique 2 : nombre d'établissements impliqués dans chaque LéA

<sup>9</sup> Ces calculs prennent en compte 25 des 28 projets puisque 3 des bilans ne précisent pas cette information ou encore n'impliquent pas d'établissement scolaire (une seule occurrence).

Les établissements scolaires dont il est question appartiennent soit à un seul niveau scolaire (école, collège, ou lycée) soit à plusieurs (niveau “mixte” dans le graphique suivant).



Graphique 3 : répartition des projets par niveaux scolaires<sup>10</sup>.

On constate que les projets sont répartis de façon quasiment homogène dans ces différentes catégories (autour d'un quart par niveau), avec une courte majorité pour le niveau scolaire collège.

Les bilans nous apprennent également que les disciplines scolaires au cœur des projets 2016-2017 sont dans la majorité des cas plurielles (64% soit 16 projets) : les langues vivantes, les sciences, les arts, ou toutes les disciplines. Plus d'un tiers des projets (36% soit 9 projets) sont menés dans une seule discipline scolaire : les mathématiques (8 projets) ou la géographie (un projet).

Ces premières données nous permettent de constater que la majorité des projets sont jeunes (79% ont démarré depuis moins de trois ans) ; ils impliquent de façon homogène les différents niveaux scolaires, et majoritairement plusieurs établissements (68%). De même, majoritairement (64%) plusieurs disciplines sont concernées, plutôt qu'une seule (les mathématiques et la géographie). Toutes les conditions sont donc réunies pour mettre en place des collaborations.

Nous présentons dans la section suivante, les organisations différentes à l'intérieur des équipes LéA.

<sup>10</sup> même remarque

## 2. L'organisation au sein des LéA

Pour comprendre les différentes formes d'organisation au sein des LéA, nous avons tout d'abord observé qui était nommé responsable dans le document bilan : est-ce un membre de l'équipe pédagogique, de l'équipe de recherche, ou plusieurs personnes de ces deux communautés ?

### a. La responsabilité de l'action

Porteur de la responsabilité du projet	Répartition en nombre et en pourcentage
Acteur de la recherche	22 (79%)
Acteur de l'enseignement	4 (14%)
Co-responsabilité	2 (7%)

Tableau 3 : porteur de la responsabilité de l'action

On constate que la grande majorité des projets (79%) sont signalés dans leur bilan comme portés par un acteur de la recherche : des professeur(e)s d'université et des maîtres de conférences. Seuls quatre projets sont portés par des acteurs de l'enseignement : il s'agit d'un IEN et de trois enseignants. Enfin, deux projets ont partagé la responsabilité entre l'équipe pédagogique et l'équipe de recherche : il y a alors deux responsables (directeur d'école et professeur d'université dans un cas, enseignant et professeur d'université dans le second cas). Cela peut s'expliquer en partie par une habitude au sein de l'IFE de rapporter chaque projet à un responsable, plutôt chercheur.

### b. Composition des équipes des LéA

En moyenne, d'après les bilans 2016-2017 les équipes des LéA comptent 16 personnes, allant de 2 à 47 acteurs. Interrogeons-nous sur les catégories professionnelles des acteurs impliqués dans des LéA en 2016-2017, d'après leurs statuts déclarés dans les bilans :

Catégories	Nombre et répartition
Enseignants	262 (dont 18 stagiaires) (62%)
Chercheurs	93 (22%)
Formateurs	32 (8%)
Directeurs et chefs d'établissement <sup>11</sup>	17 (4%)
Conseillers d'éducation	9 (2%)
Inspecteurs	7 (1,5%)
Médiateurs de musée	3 (-1%)
Ingénieurs	1 (-1%)
Total	424

Tableau 4 : statuts des acteurs des LéA en 2016-2017

<sup>11</sup> Ce chiffre comprend les directeurs, directrices et chefs d'établissements de la maternelle au lycée

Parmi les chercheurs, voici le détail de leur statut :

Total	Non précisé	MCF	PU	Doctorants	PRAG, PRCE, chargé CNRS	Post doc
93	35	18	16	11	9	4

Tableau 5 : détail du statut des chercheurs impliqués dans des projets

Si la responsabilité du projet est davantage portée par des acteurs de la recherche, on constate qu'à l'intérieur du projet une multitude de catégories d'acteurs sont impliquées dont une large majorité d'enseignants (62%). A eux seuls, les chercheurs et les enseignants représentent 84% des acteurs impliqués.

Afin de comprendre comment sont répartis les acteurs dans les projets, nous avons classé les projets en trois catégories récurrentes :

- les équipes composées d'un nombre d'enseignants largement supérieur à celui des chercheurs ;
- les équipes composées d'un nombre équivalent de chercheurs et d'enseignants ;
- les équipes composées de chercheurs, d'enseignants et d'acteurs assumant d'autres fonctions : des formateurs, des inspecteurs, des médiateurs de musées, des directeurs d'exploitation, des directeurs d'établissements scolaires, des CPE, des ingénieurs pédagogiques.



Graphique 4 : composition des équipes des LéA<sup>12</sup>

<sup>12</sup> Il existe une occurrence d'un LéA qui n'implique pas d'enseignants et qui n'est donc pas comptabilisé dans ce tableau.

On observe que près de la moitié des projets sont composés d'une équipe mixte (48%), un tiers d'un nombre d'enseignant largement supérieur à celui des chercheurs (30%) et un cinquième d'un nombre équivalent de chercheurs et d'enseignants (22%). Il n'existe aucun projet qui implique plus de chercheurs que d'enseignants. Il faut rappeler que ces statistiques s'appuient sur les déclarations des rédacteurs des bilans 2016-2017 et qu'il existe peut-être un écart avec la réalité du terrain.

Le paragraphe suivant permet de comprendre plus en détails comment ces différents acteurs travaillent ensemble.

### 3. Méthodes de travail et collaborations au sein des LéA

Dans cette section, nous nous intéressons à la façon dont les LéA décrivent leur organisation du travail, et nous identifions différentes formes de collaboration à partir des bilans en 2016-2017. Nous savons que la collaboration nécessite d'après Durand (2009) et Gangloff-Ziegler (2009), "une organisation horizontale du travail avec un engagement uniforme des responsabilités pour une réalisation commune" ainsi que de recourir aux outils de partage d'informations et connaissance (cf. partie 1, section 2).

#### a. L'organisation du travail

Il faut tout d'abord rappeler que 36% des LéA étaient dans leur première année de démarrage au moment de la rédaction du bilan, les organisations différentes sont donc difficilement comparables puisque certains ont une façon de travailler ensemble éprouvée au cours du temps, alors que d'autres démarrent à peine.

De plus, tous les bilans ne mentionnent pas de quelle façon les équipes se réunissent et travaillent (la question n'étant pas explicitement posée, le format des réponses est très hétérogène), les informations dont nous disposons sont donc incomplètes. Les chiffres indiqués ci-dessous nous renseignent par conséquent sur le nombre de LéA qui explicitent les informations données, cela ne signifie pas qu'ils sont les seuls à le faire.

Ceci étant dit, on retrouve des récurrences qui émergent :

- Seize LéA (57%) disent organiser des réunions plénières plusieurs fois par an (5 en moyenne par an, ce chiffre allant de 1 à 12 réunions) réunissant tous les membres de l'équipe du LéA,
- Quatorze LéA (50%) expliquent qu'ils organisent des ateliers ou des réunions en sous-groupes ne réunissant que des enseignants, sans en préciser le nombre ni la fréquence<sup>13</sup>,
- Dix LéA (35%) indiquent utiliser des outils de communication à distance : les courriels, le téléphone, la visioconférence, les espaces collaboratifs partagés (*DropBox*, *Google Drive*), les listes de diffusion ou encore un collège virtuel.

<sup>13</sup> Beaucoup d'enseignants appartenant au même établissement, ces réunions sont sans doute plus difficile à chiffrer

On constate que les équipes des LéA se réunissent fréquemment en groupe entier ainsi qu'en sous-groupes et qu'ils utilisent des outils de communication leur permettant de partager des informations et des connaissances. Ces formes d'organisation sont donc conformes à la définition des communautés de pratique (cf. partie 1, section 2) et correspondent à des conditions nécessaires pour la mise en place du travail collaboratif (cf. introduction de cette partie). Cela conforte également notre hypothèse de l'existence d'autres communautés de pratiques potentielles à l'intérieur de chaque communauté que constitue un LéA : le projet LéA dans son ensemble et des sous-groupes constitués par exemple par les enseignants d'un ou plusieurs établissements associés d'une part, des chercheurs d'autre part.

Il pourrait être intéressant pour les prochains bilans de prévoir une question plus explicite et précise concernant cet aspect afin de mieux suivre la façon de travailler des équipes.

### **b. La collaboration au sein des LéA**

En passant en revue les documents bilans 2016-2017, nous avons pu identifier différentes formes de collaborations entre les acteurs des LéA. Nous les avons catégorisées en différents degrés. Ces catégories n'ont pas pour vocation de dresser une échelle de valeur mais uniquement de décrire les différentes formes de collaboration de façon graduelle. Seule une étude plus approfondie et contextualisée pourrait permettre de dire si un degré est le plus adapté et efficace en fonction des objectifs de chaque LéA.

Pour définir les degrés, nous nous sommes appuyée sur la description des différentes parties des documents bilans, en particulier les sections "organisation du travail entre enseignants, responsables, chercheurs, etc." et "bilan des activités menées".

La majorité des LéA (45%) déclarent travailler de façon fortement collaborative, c'est-à-dire en décidant tout ensemble, de l'évolution de la problématique à la publication de productions. Certains expliquent en effet que les réunions avec les enseignants ont fait évoluer la problématique initialement envisagée par les chercheurs, que les données sont recueillies directement par les enseignants, ou encore que les analyses se font de façon collective.

A l'inverse, dans d'autres projets (23%), il semble y avoir une asymétrie entre l'implication des chercheurs et des enseignants : par exemple, les chercheurs vont observer les classes des enseignants et leur proposent des ressources pédagogiques que ces derniers vont expérimenter. Les enseignants ne sont pas impliqués dans le recueil ni l'analyse des données mais ils sont directement concernés par les ressources produites et en bénéficient. Dans un cas comme dans l'autre, les rédacteurs des bilans se disent satisfaits de cette collaboration qui semble bien fonctionner.

Degré	Définition	Nombre d'occurrences <sup>14</sup>
Degré 0	Les enseignants sont uniquement observés, sans être impliqués	0
Degré 1	Les chercheurs produisent des ressources et les enseignants les expérimentent	5 (23%)
Degré 2	Les enseignants travaillent en coopération, les chercheurs les observent et leur proposent des outils	2 (9%)
Degré 3	Le recueil et l'analyse des données se fait de façon collaborative entre chercheurs et enseignants	5 (23%)
Degré 4	Il existe une forte notion de collectif (problématique, méthodologie, recueil, analyses, voire productions, sont conduits ensemble)	10 (45%)

Tableau 6 : degrés de collaboration à l'intérieur des projets 2016-2017

Il serait nécessaire de compléter ces résultats par des données qualitatives, par exemple sous la forme d'entretiens semi-directifs avec différents acteurs des projets. Tout d'abord, parce que notre catégorisation s'appuie uniquement sur les déclarations de la personne (ou les personnes) qui a rédigé le bilan ; il serait donc intéressant de connaître différents points de vue (enseignants, chercheurs, correspondants, référent,..). Le second apport d'une étude plus approfondie serait de bénéficier du regard d'un chercheur extérieur au projet sur les différents fonctionnements et leur efficacité.

Afin de compléter l'état des lieux des projets 2016-2017, intéressons-nous à présent aux productions des LéA.

## 4. Les productions des LéA

Nous distinguons différentes formes de productions :

- les productions scientifiques : article paru dans une revue scientifique, communication dans un colloque ou un séminaire,

<sup>14</sup> Ces données ne concernent pas tous les LéA puisque nous avons pris en compte seulement ceux pour lesquels nous avons été capable d'établir un degré de collaboration.

- les productions professionnelles : participation à des ateliers, des journées académiques, parution d'articles dans des revues professionnelles, interventions professionnelles,
- les ressources : ressources pour la formation, modules M@gistère, séquences pédagogiques, modules vidéos, modules de formation en ligne, témoignages filmés, fiches Expérithèque,
- les thèses et mémoires produits dans le cadre des LéA.

Commençons par observer quelle proportion de LéA produit ou non chaque type de production :

Type de production	Détail	LéA n'en ayant produit aucune	LéA en ayant produit une ou plus	Nombre moyen de productions parmi ceux qui ont produit	Nombre moyen de productions de tous les LéA
Production scientifique	Article	12 (45%)	15 (55%)	3,5	2
	Communication	11 (41%)	16 (59%)	5	3
Production professionnelle	Toutes confondues	9 (36%)	16 (64%)	3	2
Ressources	Toutes confondues	8 (30%)	19 (70%)	<sup>/15</sup>	<sup>/16</sup>
Mémoire et thèse	Mémoires	16 (59%)	11 (41%)	4	1,5
	Thèses	15 (55%)	12 (45%)	1,6	<1

Tableau 7 : Nombre de LéA ayant produit chaque type de productions

De nombreux projets (36%) étant dans leur première année au moment de la rédaction de leur bilan, il est logique que le nombre de LéA ayant produit chaque type de ressources ne puisse pas approcher les 100%. On constate cependant que la majorité des LéA (entre 55% et 70%) ont produit chaque type de production en 2016-2017. Les articles scientifiques sont

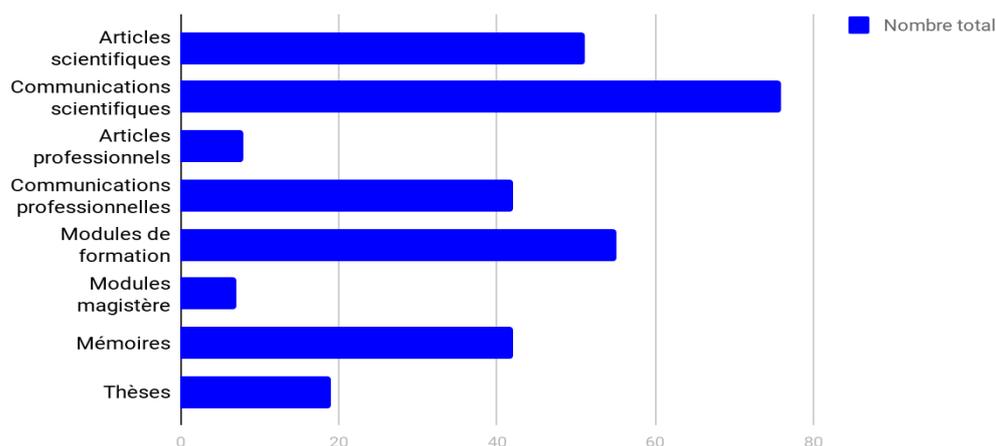
<sup>15</sup> Les ressources sont de formes multiples et souvent leur nombre n'est pas précisé. Il ne nous paraît donc pas pertinent d'en établir une moyenne.

<sup>16</sup> Même remarque

les productions qui ont été en moyenne les moins produites et cela peut sans doute s'expliquer par les temps plus longs de parution en comparaison d'une communication orale ou une production professionnelle. Seuls 2 LéA ne déclarent la production d'aucune ressources, et sept ne mentionnent pas de production scientifique dans leur bilan.

Intéressons-nous à présent au nombre total de chaque type de productions pour l'ensemble des LéA.

#### Nombre total de productions



Graphique 5 : Nombre total des productions déclarées dans les bilans pour l'ensemble des LéA en 2016-2017.

Les projets LéA ont produit 51 articles scientifiques et 76 communications dans des colloques ou séminaires scientifiques. Nous avons relevé, pour chacune des publications, lesquelles comptaient des enseignants parmi les auteurs. Parmi l'ensemble des LéA ayant produit des articles et des communications scientifiques, seuls 4 LéA sur 15 ont impliqué des enseignants dans les *auteurs* de ces productions, les auteurs étant uniquement des chercheurs dans les autres cas.

Concernant les productions professionnelles, on dénombre 8 articles et 42 communications professionnelles dans des ESPE, des journées académiques, les rencontres des LéA (lorsqu'elles sont citées) ou d'autres événements institutionnels. Ce type de productions implique une multitude d'acteurs des LéA : les chefs d'établissement, les enseignants, les chercheurs ou encore les formateurs.

Les différents types de ressources sont indiqués dans les bilans mais leur nombre est rarement indiqué. Nous savons qu'il y a eu au minimum 55 modules de formation produits ainsi que 7 modules pour la plateforme M@gistère. Les auteurs de ces ressources ne sont pas précisés.

Enfin, 42 mémoires et 19 thèses étaient en cours ou ont été soutenus en 2016-2017.

Il est intéressant de noter que selon le type de production, la collaboration entre les acteurs est plus ou moins forte. Les productions scientifiques impliquent les chercheurs et dans de

rare cas (4) les enseignants en tant qu'auteurs alors que les productions professionnelles impliquent une multitude d'acteurs (chercheurs, enseignants, chefs d'établissement, formateurs) collectivement ou individuellement.

## 5. Conclusion

L'état des lieux des 28 LéA ayant rendu un bilan pour l'année 2016-2017 nous a permis d'apprendre que les projets sont jeunes puisque 79% d'entre eux ont moins de 3 ans. Pour les trois quarts, les recherches mises en œuvre portent sur l'apprentissage et les élèves, ou sur l'enseignement et l'enseignant. La grande majorité (68%) implique plus d'un établissement scolaire et des classes réparties dans les différents niveaux scolaires, avec une proportion légèrement supérieure pour le niveau collège. Les projets concernent majoritairement plusieurs disciplines scolaires (64%) et lorsqu'une seule discipline est concernée, il s'agit des mathématiques.

Concernant la composition des équipes, les chercheurs et les enseignants représentent à eux seuls 84% des acteurs (dont 62% d'enseignants). Pour autant, c'est dans la plupart des cas (68%) un membre de l'équipe de recherche qui porte la responsabilité du projet. Les équipes sont composées de 2 à 47 personnes, soit 16 en moyenne par projet et malgré la grande proportion de chercheurs et d'enseignants, la moitié des équipes impliquent des acteurs d'autres catégories professionnelles.

Enfin, la collaboration semble très forte au sein des LéA et à l'intérieur des communautés de pratiques qui composent chaque LéA. Les productions sont nombreuses et selon leur type, elles dénotent une plus ou moins grande collaboration entre les différents acteurs.

Au cours de cet état des lieux, nous avons également constaté que certains points méritaient une analyse plus fine et qualitative. Les LéA déclarent travailler de façon fortement collaborative et efficace et nous souhaitons à présent explorer davantage cette entrée. Nous avons vu dans la première section qu'une collaboration demande que les acteurs travaillent sur un objet commun et qu'ils partagent des informations et des connaissances. Nous avons également présenté qu'il existe différents niveaux de communautés de pratiques potentielles au sein du réseau : le réseau des LéA dans son ensemble, chaque LéA, et à l'intérieur de ces derniers d'autres communautés de pratiques potentielles telles que celle des enseignants et celle des chercheurs. Nous souhaitons à présent comprendre comment ces différentes communautés communiquent ensemble afin d'assurer les relations nécessaires à la collaboration et au fonctionnement du réseau des LéA.

Pour cela, nous allons explorer en quoi le référent CoPil peut être un vecteur de communication entre les différentes communautés de pratiques potentielles, et comment les LéA communiquent avec leurs écosystèmes.

## Partie 3 - Faciliter la mise en réseau : le rôle du référent

Dans cette partie, nous explorons plus en détail le rôle du référent CoPil afin de comprendre comment il peut valoriser et faciliter les recherches collaboratives menées au sein du réseau des LéA. Dans un premier temps, nous définissons ce rôle d'un point de vue théorique à partir d'éléments extraits des chartes. A partir des entretiens réalisés avec les référents eux-mêmes et certains correspondants LéA et IFÉ, nous analysons leurs représentations. Enfin, nous proposons des pistes pour favoriser le développement professionnel et la mise en réseau.

### 1. Le rôle et les fonctions du référent du comité de pilotage

Une charte des référents du comité de pilotage (CoPil) a été rédigée en 2013 par le comité de pilotage lui-même<sup>17</sup>. La charte précise les modalités d'accompagnement des LéA par un des membres du comité de pilotage en définissant leur rôle, leur statut et leurs fonctions. Nous résumons ces informations ici en les croisant également avec les chartes des correspondants<sup>18</sup>.

#### a. Le rôle des référents CoPil

Le référent est en charge de la supervision du développement des LéA qu'il suit. Il constitue l'interface entre les correspondants LéA et IFÉ et l'équipe du comité de pilotage du réseau. Chaque référent suit plusieurs projets pour lesquels il est l'interlocuteur privilégié en cas de besoin.

Ses responsabilités sont de suivre régulièrement l'avancée des projets LéA, d'assister les acteurs du point de vue technique (pour les outils numériques fournis par le réseau) et du point de vue administratif et de se faire le relais des activités des LéA lors des réunions du comité de pilotage.

#### b. Les interlocuteurs des référents CoPil

Au sein de chaque LéA, le référent CoPil communique en particulier avec deux acteurs :

- Le correspondant LéA, qui est un membre du lieu d'éducation associé (ou de la structure d'accueil). Il fait le lien entre l'IFÉ, l'équipe de recherche et la structure d'accueil en organisant la communication entre les partenaires et en rendant compte des activités auprès de l'IFÉ. Il a différentes tâches à sa charge : mettre à jour la page de présentation du LéA sur le site de des LéA, suivre la rédaction et la

<sup>17</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/lea/outils/chartes/charte-referent-copil>

<sup>18</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/lea/outils/chartes>

signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ et le référent CoPil et faciliter la circulation de la communication au sein du projet LéA.

En reconnaissance de son travail, il bénéficie d'un forfait horaire, d'heures supplémentaires ou encore d'heures de travail libérées.

- Le correspondant IFÉ, qui est un chercheur (ou un formateur avec une charge de recherche), membre de l'équipe de recherche du projet. Il assure le développement de la recherche et la communication de la recherche vers l'ensemble des partenaires : les acteurs du projet LéA mais également les partenaires de l'éducation et de la formation. Il participe à la publication des informations du LéA sur le blog à disposition, il accompagne le suivi des projets de recherche et leur financement, il organise l'aspect collaboratif de la recherche, il présente les recherches lors d'événements scientifiques et institutionnels.

Son travail est généralement inclus dans sa mission de recherche.

Ces deux acteurs travaillent donc en articulation étroite pour assurer la visibilité du projet LéA, la fluidité de la communication entre les acteurs, pour mettre en œuvre et rendre compte des activités menées auprès du réseau des LéA et participer à l'élaboration des livrables.

Pour mener leur travail, ils disposent des ressources suivantes :

- les informations disponibles sur le site internet de l'IFÉ,
- le site internet des LéA qui décrit le dispositif du réseau, le détail de chaque LéA et de leurs productions,
- un espace collaboratif sur le site des LéA pour échanger avec les autres LéA, partager des documents, et sur lequel un "kit de communication" (affiche, modèle de *powerpoint*, etc) est disponible,
- un blog afin de communiquer à propos des temps forts de la vie de leur projet.

Dans le cadre d'une recherche à paraître<sup>19</sup>, Carosin & Monod-Ansaldi partent des catégories proposées par Bourhis et Tremblay (2004) dans la mise en place d'une collaboration et observent comment ces rôles sont endossés sur le terrain dans le cadre de trois projets LéA. Leurs observations sur le terrain leur permet de proposer un modèle fonctionnel de la collaboration au sein d'un LéA qui montre notamment les fonctions essentielles assurées par les correspondants, appuyés entre autres par les référents CoPil. Elles suggèrent qu'il serait intéressant de s'interroger également sur des rôles supplémentaires relatifs à la mise en réseau des communautés de pratique dans le dispositif LéA et aux rôles des référents.

<sup>19</sup> Carosin, E. & Monod-Ansaldi, R. (à paraître), Aspects fonctionnels dans l'organisation des espaces de travail collectif.

### c. Les fonctions du référent CoPil

Le référent suit les activités de chaque LéA en coopération avec les correspondants IFÉ et LéA. La charte suggère aux référents d'organiser une rencontre avec chacun de ces deux acteurs au démarrage du projet. Les tâches du référent sont de plusieurs ordres que l'on peut catégoriser ainsi :

- Au niveau administratif : aider les correspondants à remplir les documents, assurer un suivi des heures DGESCO attribuées, suivre les notifications de l'IFÉ envers les LéA, les aider à rédiger et relire les bilans annuels, rendre compte des activités des LéA lors des réunions du comité de pilotage,
- Au niveau de la communication : aider les correspondants à créer du contenu et à tenir à jour leur page de présentation sur le site des LéA et leur blog, faciliter la prise de contact avec les institutions (ESPE, CARDIE, DRDIE), inciter les correspondants à déposer et partager des documents sur l'espace collaboratif, suivre la publication de billets sur le bulletin de l'IFÉ concernant les projets LéA dont le référent est responsable,
- Au niveau humain : dénouer les problèmes entre les acteurs, intervenir en cas de difficulté en se déplaçant si nécessaire.

### d. Situation en 2016-2017

En 2016-2017, les référents impliqués dans les projets LéA sont les suivants :

Nom du référent Copil	Nombre de projets suivis
Karine Bernad	6 (dont 2 co-suivis)
Jean-Charles Chabanne	5
Aristide Criquet	4
Brigitte Gruson	5
Catherine Loisy	5
Réjane Monod-Ansaldi	3
Luc Trouche	3

Tableau 8 : noms des référents CoPil et nombre de projets attribués.

Les variations du nombre de projets attribués s'expliquent en partie par le temps dégagé pour cette tâche pour chaque référent. Chaque année, la répartition du suivi des LéA entre

les différents référents est proposée par le coordonnateur du réseau et discutée avec l'ensemble des référents et la coordonnatrice administrative du réseau. Les critères de répartition impliquent autant la proximité géographique, que les thématiques des LéA ou bien encore l'existence de relations préalables entre les référents et les acteurs de certains LéA.

## 2. Les représentations des référents et des correspondants sur leurs rôles

Les entretiens avec les référents CoPil et les correspondants LéA et IFÉ (cf. partie 1, section 3) permettent de vérifier la cohérence entre les représentations des acteurs et la charte ainsi que d'identifier l'intérêt, pour le suivi du LéA, d'assister à certaines réunions de travail, et de définir certaines compétences développées par les référents pour accompagner les LéA. Les résultats présentés dans cette section sont tous issus des entretiens.

### a. La cohérence entre les points de vue entre les acteurs et avec la charte

En s'entretenant individuellement avec les différents acteurs, on constate une forte homogénéité et une grande compréhension concernant le rôle et les fonctions du référent CoPil. Sans se souvenir toujours de l'existence de la charte, les référents décrivent leurs activités en totale adéquation avec ce qui est attendu d'eux : suivre les avancées des LéA, superviser les actions entreprises, rappeler les dates butoirs et les attendus quand cela est nécessaire, assister les correspondants tant pour les questions administratives que techniques, intervenir quand des problèmes humains l'exigent (conflits, blocages, questions politiques, etc).

Cependant, il est intéressant de constater que la posture des référents diffère. Un des référents, par exemple, explique que son rôle est celui d'un "délégué intermédiaire de coordination". C'est-à-dire qu'il intervient auprès des correspondants pour porter la parole du comité de pilotage à la demande du comité, quitte à se sentir parfois gêné de la posture d'autorité que cela lui confère.

*"j'ai du mal à me donner des consignes concernant mon rôle, j'apprécie que les pilotes me le rappellent. Ils ne peuvent pas assumer toutes les fonctions donc ils délèguent à des référents. Je dirais que le référent je le vois comme un délégué intermédiaire entre le comité et le LéA. C'est la personne qui est mise en copie quand un message est envoyé pour qu'il supervise, il est là pour suivre la conversation quand le comité décide d'intervenir auprès du LéA (...) il est supposé répondre aux questions du LéA", "je suis parfois un peu gêné de dire bon vous n'avez pas fait un post de blog depuis 3 mois, il faut le faire !", "parfois c'est délicat, ce n'est pas toujours facile car il faut relancer pour qu'ils remplissent des documents. (...) La difficulté c'est de ne pas donner l'impression d'être le maître qui vient taper sur les doigts de l'élève"* (extraits de l'entretien avec le référent 3).

Une posture différente soulevée par un autre référent consiste à mettre la main à la pâte et être impliqué le plus possible dans les projets. L'un des référents définit son rôle comme celui d'un "représentant institutionnel qui met les mains dans le cambouis". Cela, explique-t-il, lui paraît indispensable pour construire une relation de confiance avec les acteurs des LéA avec lesquels il correspond.

*“Souvent on est présenté [auprès des acteurs d’un LéA] comme “l’ifé”, je fais attention de ne pas être vu comme l’institution à laquelle on doit rendre des comptes. Non, là je viens en tant que référent, on vient dialoguer au plus près avec vous. Ce n’est pas juste des mails qui tombent mais je suis leur contact privilégié qui vient dialoguer avec eux”, “je viens pas juste au contact faire des réunions de bilan, je viens travailler avec eux. Je me mets dans leur boulot, je bosse avec eux, avec leurs élèves. Il y a besoin d’une relation incarnée pour construire la confiance et pour bosser en réseau” (extraits de l’entretien avec le référent 1).*

La notion de représentation de l’institution est forte auprès des référents, qui sont tous conscients d’être des ambassadeurs et des ambassadrices du comité de pilotage du réseau des LéA, mais également de l’IFÉ-ENS de Lyon.

Du point de vue des correspondants, le rôle des référents est également en accord avec celui décrit par les intéressés et par la charte. Les référents sont vus comme des interlocuteurs privilégiés qui font l’interface entre le projet LéA et l’IFÉ. Ils sont décrits comme permettant des échanges riches qui offrent un regard nouveau. La bienveillance est une notion qui revient dans tous les entretiens et dont les correspondants s’estiment très chanceux de bénéficier de la part des référents :

*“j’envoie de temps en temps des questions à mon référent, il me répond toujours avec gentillesse et bienveillance”, “le retour de la part de l’équipe de l’ifé est vraiment agréable et ça donne envie de continuer de travailler ensemble”, “notre référent est toujours disponible et bienveillant, c’est très appréciable de la part de la direction des LéA” (extraits de l’entretien avec le correspondant LéA 1). “notre référent a toujours pris le temps de se présenter, d’expliquer qui il était. Il fait preuve d’une grande bienveillance, il fait attention à nous laisser de la liberté, de l’indépendance” (extraits de l’entretien avec le correspondant LéA 2).*

Les correspondants ajoutent une fonction qui n’est pas présente dans la charte ni dans le discours des référents : c’est le cadre déontologique qu’ils assurent. En effet, en rappelant les exigences (conventions, bilans, communications, etc) et les dates-butoir auxquels sont soumis les LéA, bien au-delà des besoins administratifs, ils permettent de rappeler les valeurs du réseau : l’aspect collaboratif entre les différents acteurs qui est attendu et le fait que les projets ne doivent pas uniquement s’insérer dans le réseau mais également le nourrir en retour. Le discours des correspondants montre que ce niveau d’exigence est important pour eux et qu’ils sont rassurés par le fait que le référent en soit le garant. Cela leur permet d’être dans une relation de réciprocité, dans lesquels ils donnent au réseau en retour de ce qu’ils reçoivent.

Les rappels des référents ne sont donc pas uniquement vécus comme une contrainte mais également comme un niveau d’exigence qui permet de replacer le projet dans son contexte (au niveau du réseau) et qui permet de penser les enjeux du projet LéA dans une temporalité. Le regard du référent, son retour sur les actions menées, participe à sa légitimation et à son insertion dans le réseau.

#### **b. Assister ou non aux réunions et la question de la bonne distance**

Tous les référents n’assistent pas systématiquement à des réunions organisées par les projets LéA dont ils sont responsables. Deux des six référents interrogés nous ont expliqué

trouver cela particulièrement important, notamment au démarrage du projet. Parmi les autres référents, cela n'est pas toujours possible notamment lorsque les réunions se tiennent dans des lieux géographiques dispersés sur le territoire français, lorsqu'ils ne sont pas explicitement invités ou encore parce qu'ils ne se sentent pas légitimes pour intervenir si la thématique est éloignée de leurs spécialités de recherche.

Les deux référents qui ont assisté à des réunions notent des changements importants à la suite de ces rencontres. Ils expliquent notamment que cela permet une meilleure compréhension mutuelle et un lien plus étroit qui facilite la collaboration avec les correspondants.

*“C'est très différent les LéA où j'ai pu aller aux réunions et les autres. D'abord pour ma compréhension même si elle reste partielle puisqu'elle s'appuie que sur une réunion mais par rapport à un bilan, ça n'a rien à voir. C'est aussi pour eux une sorte de reconnaissance de leur travail, ça permet de prendre des nouvelles formelles et informelles. Et puis eux, j'ai l'impression qu'ils ont beaucoup plus envie de communiquer avec moi, de me dire ce qu'ils ont fait ensuite”* (extraits de l'entretien avec le référent CoPil 5).

Les correspondants expriment quant à eux des retours très positifs suite aux visites des référents. Le premier bénéfice soulevé est celui de la valorisation que cela apporte de recevoir un représentant du comité de pilotage et de l'IFÉ auprès du chef d'établissement, des collègues enseignants et des institutions. Un correspondant LéA explique par exemple avoir un rôle de *“commercial”* car il essaye de mettre en valeur et de faire rayonner localement les actions menées par le LéA dans lequel il est impliqué. La présence du référent CoPil au démarrage et à la fin du projet a permis de faciliter ce rôle et de valoriser le projet localement. Cela peut avoir des implications directes sur les relations avec le chef d'établissement (dégagement de temps de travail ou mise à disposition de matériel, par exemple), les élèves et leurs parents (compréhension de l'action) ou l'implication de nouveaux collègues.

Le second bénéfice, toujours d'après les correspondants interrogés, est l'aspect rassurant de la présence des référents pour tous les acteurs du projet. C'est un point qui est soulevé unanimement par les correspondants que nous avons interrogés. Ils ont constaté par exemple que les référents ont pu lever des défenses et des résistances qui ont pu émerger lors des réunions de démarrage. En explicitant les attendus aux différents communautés (enseignants, chercheurs, chefs d'établissement, etc), ils ont montré que les contraintes de chacun pouvaient être prises en compte et que l'objectif était de travailler ensemble pour construire un projet commun. Le rôle de médiateur a été expérimenté par tous les référents au cours de leur exercice à distance ou en présence mais il semble avoir un fort impact lors des réunions de lancement du projet. En effet, les correspondants témoignent du fait que la présence et le discours du référent CoPil a permis de poser les bases du projet et de positionner les différents acteurs dans une fonction qui leur convient.

Enfin, le troisième bénéfice soulevé est le regard neuf qu'apporte le regard distant du référent (sans être un regard *“extérieur”* pour autant, ce qui permet une compréhension rapide et mutuelle). La distance du référent lui permet d'apporter des idées nouvelles et un recul nécessaire pour prendre de la hauteur sur ce qui est vécu. Les correspondants

témoignent de l'aspect stimulant que cela a pu apporter à l'équipe : *“les enseignants ont été galvanisés dans l'établissement”* (extrait de l'entretien avec le correspondant LéA 2).

Pour autant, il semble important pour tous de conserver une *“bonne distance”* qui serait un équilibre entre un suivi étroit et informé des projets sans pour autant s'immiscer dans l'organisation du projet et par conséquent interférer avec le rôle des correspondants ou des chercheurs. *“je trouve que mon référent avait trouvé la bonne distance notamment par rapport à la chercheuse. Il y a un souci de la part des chercheurs d'avoir de l'indépendance, de la liberté de manœuvre, de ne pas se sentir trop accompagnés. [le référent] avait trouvé la bonne distance pour ne pas être ingérant, sa présence n'a jamais été vécue comme un poids, il a trouvé l'équilibre”* (extraits de l'entretien avec le correspondant LéA 2).

### **c. Les compétences mises en œuvre et développées par les référents CoPil**

Les référents mettent en œuvre différentes stratégies lorsqu'ils font face à des difficultés comme l'absence de réponses des correspondants, les conflits, les contraintes imposées parfois par les politiques institutionnelles, les contraintes techniques et technologiques. Les stratégies qu'ils mettent en place leur permettent de développer des compétences que nous cherchons ici à identifier, à partir de leurs discours à propos de leurs expériences. Lors des entretiens, ils décrivent des stratégies de communication différentes en fonction de chaque LéA et de la personnalité des correspondants.

*“J'ai globalement les mêmes objectifs pour tous les LéA mais ma façon de les accompagner va être différente en fonction des personnes. Au sein du dispositif et de l'organisation, je suis très porteur de l'importance de la flexibilité du dispositif, c'est-à-dire c'est très bien d'avoir des règles mais il faut aussi adapter les règles aux cas”* (extrait de l'entretien avec le référent 5).

Une grande flexibilité est nécessaire pour s'adapter aux différents LéA : une stratégie de communication ne fonctionnera pas de la même façon selon les interlocuteurs et les contextes. Par exemple, lorsqu'un correspondant n'est pas très réactif aux messages, les référents expliquent qu'il s'agit alors d'identifier une autre personne moteur du projet qui pourra jouer ce rôle à la place du correspondant, sans froisser les individus.

Les référents expliquent interagir avec un grand nombre d'interlocuteurs aux profils variés : les personnels administratifs, les chercheurs (du doctorant au professeur d'université), les enseignants de différentes disciplines et niveaux scolaires, les ingénieurs, les inspecteurs, les formateurs, les chefs d'établissement, les CARDIE, *et cetera*. Il s'agit alors pour eux de savoir communiquer avec chacun de ses interlocuteurs et de savoir favoriser leurs interactions pour les amener à travailler ensemble, et ceci de telle façon que chacun y trouve son avantage. Les référents soulignent l'importance d'être capables de parler *“différents langages”* afin d'être compris de tous mais également d'être identifié comme un interlocuteur légitime et crédible.

De plus, lorsque des conflits ou des blocages interviennent, il est nécessaire de faire preuve de diplomatie et de ménager les égos afin de dénouer les situations. Le rôle de médiateur semble avoir été expérimenté par tous les référents au cours de leurs expériences et cela demande une certaine finesse pour comprendre le système et les enjeux engagés afin de

désamorcer les situations problématiques. Les référents expliquent devoir faire preuve d'un sens aisé de la communication à la fois formelle et informelle et ceci implique d'être apte à générer des explications, des négociations, voire du consensus entre les acteurs.

D'après les référents eux-mêmes, le rôle et les fonctions du référent nécessitent également une connaissance de différentes cultures : le système éducatif, le terrain des classes et des établissements, le pilotage de projet, la formation des enseignants ainsi que des connaissances du milieu scientifique.

Plusieurs des référents interrogés soulignent qu'il est nécessaire que le référent sache se placer à un niveau "méta" qui lui permette d'avoir une vision générale du projet et de son pilotage.

Les compétences numériques sont également importantes afin de guider les correspondants dans l'utilisation des outils numériques mis à leur disposition.

Enfin, les référents soulignent le sérieux et la rigueur dont ils sont amenés à faire preuve pour suivre les LéA et les encourager à respecter les dates butoirs et les exigences de qualité et de collaboration. C'est un équilibre fragile puisqu'il s'agit de superviser les LéA tout en faisant preuve de bienveillance, de convivialité et de respect pour tous les types de personnels rencontrés.

### **3. Pistes de préconisations pour le développement professionnel et la facilitation de la mise en réseau**

En nous entretenant avec les correspondants, nous avons pu mesurer que "l'effet référent" (c'est-à-dire l'impact des actions menées par un référent auprès du LéA qu'il encadre) est indéniablement attesté et ce de façon positive. Pour autant, comme pour toute interaction, cet effet dépend de la réaction des interlocuteurs. Nous identifions dans cette section des solutions concrètes et pratiques concernant le rôle et les fonctions des référents pour à la fois :

- faciliter les actions menées au sein du réseau, c'est-à-dire en amenant les interlocuteurs à interagir et à travailler ensemble sur des bases qui soient communes et conformes aux valeurs du réseau,
- valoriser les actions menées au sein du réseau, c'est-à-dire à communiquer (ou assister les acteurs pour qu'ils communiquent) à propos des initiatives des LéA vers l'extérieur.

Il ressort des analyses des entretiens que le fait d'assister au moins à une réunion (en présence ou par défaut à distance) au démarrage du projet semble avoir un impact important pour construire le projet et pour l'engagement des acteurs sur des bases saines et mieux comprises par tous. Pour les correspondants, cela peut également montrer auprès de leur hiérarchie et leurs collègues la reconnaissance institutionnelle des actions entreprises et éventuellement dégager des moyens qu'ils ne pourraient pas obtenir autrement (financements, heures, outils technologiques, connexion internet).

Les référents sont des ambassadeurs des valeurs du réseau des LéA dont l'aspect collaboratif est l'une des valeurs centrales. Cette notion n'est pas toujours comprise par tous et parfois même la collaboration horizontale et symétrique entre chercheurs et enseignants peut être vue de façon négative dans certains milieux scientifiques. Le fait d'assister à une première réunion de démarrage afin d'explicitier la collaboration pourrait ainsi être efficace pour garantir l'installation de cette collaboration.

C'est donc une pratique qui pourrait être généralisée pour tous les référents. Pour cela, il est préférable que les projets se trouvent dans une proximité géographique des référents et que les axes de recherche ou la thématique du projet soient cohérents avec leurs compétences professionnelles. Lorsque cela n'est pas possible, cela rend moins confortable le fait d'assister à une réunion, sans être rédhibitoire pour autant.

Il semble que le nombre de projets attribués à chaque référent devrait rester restreint afin de leur permettre de suivre au mieux les projets et intervenir lorsque cela est nécessaire. Une préconisation serait alors de veiller à ne pas charger les référents de plus de trois à quatre projets chacun, selon le temps de travail qui leur est attribué pour remplir cette tâche et la proximité thématique et géographique des projets qui leur sont attribués.

La bienveillance dont font preuve les référents, ajoutée à leur stature d'ambassadeurs du réseau nous paraît jouer un rôle important notamment du point de vue de la facilitation de la mise en réseau des différentes communautés de pratique potentielles. En effet, nous savons (cf. partie 1, section 3) que pour que la communication entre les LéA et à l'intérieur de chaque LéA soit possible, il est nécessaire de se sentir dans un environnement confortable, propice à la prise de risque que constitue la prise de parole dans un groupe. Le fait d'être face à des référents (figures "d'autorité" du réseau) qui créent un contexte émotionnellement sécurisant joue donc un rôle non négligeable dans la constitution et l'émergence des communautés de pratique, en présence et à distance.

Plusieurs référents évoquent le fait que le réseau des LéA mériterait de développer d'avantage son rôle de "laboratoire de recherche". Dans la tradition de la recherche-action, un des référents préconise de renforcer le principe du centre hospitalier universitaire qui permet de former les acteurs directement sur le terrain. En effet, il explique que l'Institut français de l'éducation fonctionne à présent d'après lui comme un "*prestataire de service*" pour aider les porteurs de projets d'un point de vue organisationnel et qu'il faudrait accentuer la deuxième fonction du réseau qui est celui d'un centre de recherche. Le lien direct avec la recherche à l'Institut français de l'éducation semble s'être relâché également d'après un autre référent qui préconise de renforcer la légitimité des recherches menées au sein du réseau. Il pourrait ainsi être envisagé que les référents CoPil encouragent et encadrent des recherches menées à un niveau méta sur le réseau des LéA ou sur les projets menés, ou encore qu'ils s'associent aux recherches menées au sein des projets afin de les valoriser au maximum.

Parmi les quelques frustrations que nous avons pu relever au cours des entretiens, le fait que la communication avec un correspondant LéA ou IFÉ parfois se relâche est vécu de façon difficile. En effet, le référent qui n'obtient plus de nouvelles d'un correspondant peut se sentir non seulement mis en défaut dans sa tâche vis-à-vis du comité de pilotage puisqu'il ne

peut pas faire remonter les informations concernant ce projet, et de plus, il n'est pas en mesure de savoir à quoi cela est dû : est-ce une baisse de motivation ? un blocage interne ? un manque de temps ? est-ce que c'est le référent qui les sollicite trop ? L'incompréhension est alors difficile à gérer. On pourrait penser à un suivi rétrospectif des LéA échus en les sollicitant pour comprendre comment a été vécu le pilotage du projet et la coopération avec l'IFÉ, notamment par l'intermédiaire du référent. Le fait de laisser un temps depuis la fin du projet permettrait de porter un regard réflexif et distant sur les événements et de laisser retomber les difficultés interindividuelles potentielles. Cela permettrait au réseau d'avoir une meilleure connaissance du vécu des acteurs et ainsi d'améliorer et de faciliter les projets en cours et à venir.

Enfin, afin de faciliter la mise en réseau entre les LéA, il pourrait être intéressant que les référents identifient les projets travaillant sur des thématiques proches ou avec des méthodologies similaires. Ces derniers pourraient être mis en contact par l'intermédiaire des référents afin que les projets se nourrissent les uns les autres, et également que le réseau en soit enrichi. Le référent paraît être le maillon idéal non plus seulement entre le comité de pilotage et les LéA, mais également directement entre les LéA eux-mêmes. Il semble que ce maillage puisse être encore développé d'avantage. Lors du séminaire des LéA 2017, une initiative a été entreprise en ce sens puisque les LéA ont été invités à indiquer des mots-clés présentant leurs projets. Une cartographie a été dessinée à la suite de cette première étape et sera exploitée lors de la rencontre des LéA à venir en mai 2018.

Ces dernières années, l'accent a été mis sur la communication vers les institutions afin que le réseau collabore mieux avec elles et soit mieux identifié. Dans une perspective de développement, les référents soulignent également la nécessité de valoriser les actions menées et les publications produites par les LéA que ce soit vers l'extérieur mais également entre les projets LéA en améliorant la circulation des informations. C'est ce dont il sera question dans la partie suivante.

## Partie 4 - Faciliter la mise en réseau : la communication des LéA avec leur écosystème

Dans cette partie, nous nous intéressons plus en détail à la façon dont les LéA communiquent avec leur écosystème. En effet, nous avons vu au fil de ce bilan que la collaboration exige de la part des acteurs qu'ils travaillent sur un objet commun et qu'ils partagent des informations et des connaissances. Nous avons également démontré qu'il existe différents niveaux de communautés de pratiques potentielles : le réseau des LéA dans son ensemble, chaque LéA, et à l'intérieur de ces derniers d'autres communautés de pratiques potentielles telles que celle des enseignants et celle des chercheurs. Afin d'assurer la mise en réseau nécessaire à la collaboration et de valoriser les actions menées par les partenaires, deux indispensables du fonctionnement du réseau des LéA, nous souhaitons à présent comprendre comment ces différentes communautés communiquent à la fois les unes avec les autres et vers l'extérieur.

Pour cela, nous explorons dans un premier temps la communication des LéA ayant rendu un bilan en 2016-2017 sur leur blog et leur page internet, ainsi que la communication de leurs partenaires. Nous analysons ensuite les usages du site internet du réseau des LéA et de son compte *Twitter*. Enfin, nous proposons des solutions concrètes pour améliorer les usages décrits. Ces différentes analyses sont complétées par des extraits des entretiens avec les correspondants LéA et IFÉ qui ont été interrogés sur leurs pratiques communicationnelles.

### 1. La communication des LéA et de leurs partenaires en 2016-2017

Le blog collectif des LéA participe à la construction de la communauté de pratique potentielle qu'est le réseau des LéA. En effet, c'est un lieu conçu pour échanger et communiquer, propice à l'interactivité qui rejoint ainsi la définition de Rheingold que nous avons donnée dans la première partie de cette étude<sup>20</sup>. Voyons si les conditions sont réunies pour permettre l'interactivité et comment l'améliorer.

#### a. Le blog des LéA

Chaque projet LéA peut contribuer au blog collaboratif Le réseau des LéA (<https://reseaulea.hypotheses.org>) sur lequel les acteurs (les correspondants, le référent, ou toute autre personne du projet) sont encouragés à poster régulièrement des éléments de l'actualité du projet : les réunions, les rencontres, les productions, etc.

<sup>20</sup> "un espace social dont l'ambition est d'accentuer la communication entre les membres et de promouvoir la coopération et la création d'un bien commun" (2005 : 11).

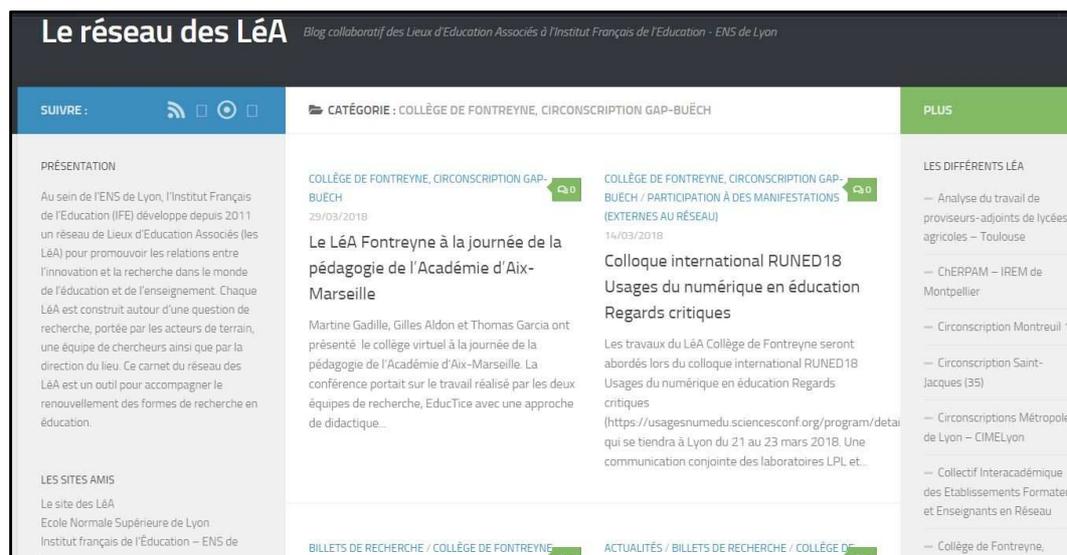


Image 4 : Capture d'écran des billets du blog des LéA rédigés par le LéA Fontreynne

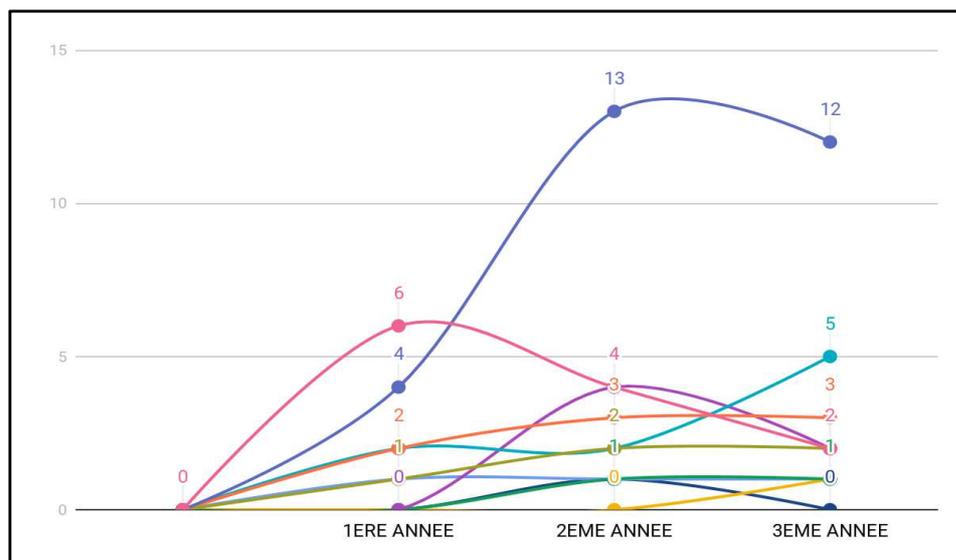
Concernant les sujets abordés dans les billets, nous proposons les cinq grandes catégories générales suivantes :

- la sortie d'une production (par exemple, "*notre fiche expérimentale est en ligne*"),
- une information sur la tenue d'une rencontre ou d'une réunion (par exemple, "*compte rendu du comité de suivi local du LéA*"),
- un thème de recherche discuté ou expliqué (par exemple, "*réflexions sur les usages d'une ressource*"),
- des nouvelles concernant l'avancée du projet (par exemple, "*les capsules vidéo, on avance*" ou encore "*une journée au LéA*").
- des brèves sur un thème plus générique qui peut concerner le réseau LéA ("*la webradio de l'IFÉ*"), l'actualité autour du thème du projet ("*actualités littérature jeunesse*") ou un événement scientifique ("*le colloque international RUNED 2018*").

## b. La communication des LéA sur le blog

En 2016-2017, 124 billets ont été postés sur le blog des LéA. Nous avons regardé le nombre de billets postés au cours du développement des LéA. Nous souhaitons comprendre si la communication démarre fort les premières années puis s'essouffle ou si au contraire, elle augmente au cours du temps. Afin de nous appuyer sur des données comparables, comprenant des valeurs moins étendues que pour l'analyse précédente (certaines années de démarrage comportent un seul LéA, d'autres 10), nous nous appuyons sur les LéA ayant démarré en 2014. Ils ont l'avantage d'avoir connu trois années de fonctionnement<sup>21</sup> au moment du bilan, d'avoir débuté au moment où le blog était disponible en ligne et d'être les plus nombreux (10), par rapport aux autres LéA.

<sup>21</sup> Ces données ayant été recueillies en 2017, elles prennent en compte l'année 2016 révolues et non l'état du blog au moment de la rédaction du bilan. La comparaison entre les trois années de fonctionnement est donc rendue possible.



Graphique 7 : nombre de billets postés au cours du temps par les LéA 2014

Ce graphique permet de se rendre compte que la grande majorité des LéA ayant démarré en 2014 ont tendance à rédiger des billets de façon légèrement croissante. Seul un LéA a une courbe significativement décroissante durant les 3 années étudiées (6, puis 4, puis 2 billets).

	1ere année (2014)	2ème année (2015)	3ème année <sup>22</sup> (2016)
Moyenne du nombre de billets rédigés	2	3	3
Médiane du nombre de billets rédigés	1	2	2
Etendue du nombre des billets rédigés	6 (0 à 6)	13 (0 à 13)	12 (0 à 12)

Tableau 9 : moyenne, médiane et étendue du nombre de billets postés par les LéA 2014

En moyenne, les LéA publient 2 à 3 billets sur le blog par an au cours des trois années de leur fonctionnement. L'étendue des valeurs et la médiane permet de vérifier cette tendance

<sup>22</sup> Ces données ayant été recueillies en 2017, elles prennent en compte l'année 2016 révolue et non l'état du blog au moment de la rédaction du bilan. La comparaison entre les trois années de fonctionnement est donc rendue possible.

de faible croissance. On constate également que pour chaque année, il y a au moins un LéA qui n'a publié aucun billet. Si on compare ces résultats à la première analyse, on constate que le résultat est le même pour les dix LéA 2016 qui ont publié 3 billets en moyenne dans l'année, avec une médiane de 2. C'est la seule comparaison qui soit réellement valable puisque les autres années de démarrage comptent un nombre de LéA bien inférieur. A ce stade de l'analyse, nous ne pouvons donc pas tirer de conclusion quant aux facteurs qui influencent le nombre et le type de billets produits. Une analyse longitudinale sur un temps et un corpus plus longs seraient nécessaires.

### c. La communication des LéA sur leur page de présentation sur le site des LéA

Chaque LéA dispose d'une page sur le site du réseau des LéA<sup>23</sup> sur laquelle il est demandé aux correspondants LéA et IFÉ de présenter le projet de leur LéA. Ils ont la possibilité de remplir quatre catégories : "description du projet", "recherche menée", "productions du LéA" (rubrique ajoutée en 2017) et "membres de l'équipe". Il est également possible de poster une photographie et de remplir deux encadrés : "équipe" où sont indiqués le correspondant IFÉ, le correspondant LéA et le responsable de la recherche et "voir aussi" dans lequel sont renseignés des liens vers des sites extérieurs.

Retour

**LÉA MUSÉCOLE, FACULTÉ D'ÉDUCATION MONTPELLIER, MONTPELLIER**  
depuis 2014 - poursuite du LéA Musécole, Faculté d'éducation/Musée Fabre

Musécole, Faculté d'éducation, Montpellier :  
Education, art, langage, entre enseignement, médiation et éducation

LIRDEF (Université de Montpellier et Université Paul Valéry Montpellier)  
Thématique(s) Ifé : Profession et professionnalité éducative

Musécole-Montpellier associe des enseignants, des conseillers pédagogiques, des formateurs, des médiateurs du service des publics, des chercheurs, pour réfléchir aux problèmes pratiques et théoriques posés par l'accueil, dans un musée ou un lieu d'exposition, des publics scolaires (en particulier école maternelle), et pour répondre aux besoins des enseignants en matière de préparation, de mise en oeuvre et de prolongement de ces visites.

Un des postulats de l'équipe est que les compétences professionnelles sollicitées dans ces situations, pour ces contenus d'apprentissages et pour ces publics ne sont pas entièrement spécifiques, mais qu'elles sont aussi emblématiques de savoir faire professionnels, mobilisables dans d'autres situations, pour d'autres publics. Réfléchir et se former à l'enseignement/l'éducation artistique, c'est se former à des dimensions clefs du métier.

Le projet a une double visée, scientifique et technologique, étroitement articulée.

Le projet de recherche portera sur les spécificités du travail avec le jeune public dans les phases de préparation, de mise en oeuvre et de prolongement de visites d'expositions, sur la base d'analyse de la co-activité médiateurs-enseignants-élèves. La visée scientifique consiste à identifier, du point de vue des acteurs, les problèmes clefs dans ces contextes, à mettre en regard de gestes professionnels clefs.

**Équipe**

**Correspondant IFÉ**  
Mary-Eve Penancier

**Correspondant LéA**  
Marie-Dominique BIDARD

**Responsable recherche**  
Mary-Eve Penancier

Image 5 : Capture d'écran de la page internet du LéA Musécole.

En passant en revue les différentes pages internet des LéA, on constate qu'elles sont toutes remplies et comprennent au moins un texte de présentation.

<sup>23</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/les-differents-lea/>

Voici les éléments problématiques que nous avons relevés :

- 3 pages internet n'ont pas de photographie,
- 7 pages présentent des liens ("voir aussi") inactifs, défailants ou ne mentionnent aucun lien
- 10 LéA n'ont pas rempli la rubrique "productions",
- 1 page présente un problème de texte : il ne correspond pas aux rubriques et est coupé à la fin des rubriques en milieu de phrase<sup>24</sup>,
- 2 pages internet présentent des productions dont la liste nécessite d'être mise à jour.

Il faut également souligner que 12 LéA sur 28 proposent une page internet complète et à jour, sans aucun problème à signaler. On relève également dans les bilans des moyens de communication supplémentaires proposés par deux LéA : un compte *Twitter* très actif et une page *facebook* animée par une classe d'un LéA.

#### **d. La communication des partenaires des LéA**

Pour finir, nous avons regardé la communication sur internet à propos du projet LéA réalisée par tous les partenaires indiqués dans les bilans de chaque LéA : les sites internet des écoles, collèges et lycées, les sites internet des laboratoires, les pages professionnelles des chercheurs, les ESPE, les centres Canopé, *et cetera*. Nous nous sommes rendue sur chacune des pages internet des partenaires pour vérifier s'il était question de l'IFÉ-ENS de Lyon, du réseau des LéA et du projet du LéA concerné. Si certains sites des partenaires font référence au projet du LéA concerné, les noms et logos du réseau des LéA et de l'IFÉ sont très rarement mentionnés. Parmi les plusieurs dizaines de partenaires, on relève des références au réseau et à l'IFÉ uniquement de la part de la Chaire Unesco, du dispositif Réseau Animation et Pilotage pédagogiques des Établissements (Res'APE), de l'ESPE de Bretagne, d'une page d'un chercheur, de deux laboratoires universitaires, de deux sites de collège et un d'un lycée.

#### **e. Discussion et propositions concernant la communication sur le blog et les pages internet**

Bien que les LéA aient tous rédigé au moins un billet sur le blog collaboratif et possèdent tous une page internet avec du contenu, les analyses rendent compte d'un problème de communication : les LéA communiquent peu sur le blog (2 à 3 billets par an) et les productions sont faiblement mises en avant sur les pages internet (10 LéA sur 28 ne les indiquent pas du tout). Même si la création de cette rubrique à la rentrée 2017 peut expliquer qu'elle ne soit pas complétée pour les LéA dont les pages n'ont pas été mise à jour, ce nombre paraît relativement important. On peut aussi penser que les LéA qui débutent (environ 1/3 du réseau) n'ont pas encore de productions véritablement communicables sur le site des LéA.

---

<sup>24</sup> Le texte semble avoir été copié-collé sans que l'auteur se rende compte qu'il dépasse le nombre de mots qu'il est possible d'écrire.

La présentation de soi (mettre une photographie, définir les objectifs du projet, indiquer les publications) participe à la présence sociale (cf. partie 1, section 3) et permet d'être identifié et reconnu par les autres membres du réseau comme un membre de la communauté à part entière.

D'après les correspondants que nous avons interrogés, la pertinence et l'utilité du blog sont tout à fait comprises mais vécues comme contraignantes. Documenter le projet alors qu'il est en cours demande un effort pour les acteurs qui se partagent cette tâche, notamment à la fin des réunions. Lorsqu'on leur demande s'ils consultent les pages des autres LéA, ils disent le faire pour s'en inspirer ou encore pour vérifier où en sont les autres, qui est le plus actif, dans une volonté d'être parmi ceux-ci.

Lors des entretiens, les correspondants expliquent se servir également d'autres vecteurs de communication pour faire rayonner le LéA : les affichages papier pour les parents d'élèves, les discussions en salle des professeurs ou lors de moments informels ou encore par courriel. Ces moyens de communication sont ceux qui leur paraissent être les plus efficaces et ils sont difficilement traçables pour l'observateur extérieur. Un des correspondants nous a également expliqué être conscient de ne pas se servir du site internet du collège pour mettre en valeur le LéA puisqu'il trouve que le site ne renverrait pas une bonne image du projet car le site du collège n'est pas moderne ni mis à jour régulièrement. Il préfère donc le partager le moins possible. Il paraît indispensable de faire confiance à l'expertise des correspondants concernant les moyens les plus pertinents et efficaces de faire rayonner le projet localement, tout en les amenant à prendre conscience que d'autres publics n'ont alors pas accès aux informations si elles ne sont pas présentes sur internet. Il semble donc y avoir un fort potentiel d'amélioration de la valorisation des recherches menées au sein du réseau et de la facilitation de la mise en réseau des projets entre eux en travaillant sur la mise à jour des données sur les blogs et les pages internet.

Lorsque l'on cherche sur internet le nom d'un LéA, la page internet et le blog sont les deux premiers liens qui apparaissent, ces ressources sont donc la vitrine des projets et par conséquent présentent un fort potentiel pour valoriser les LéA et leurs productions.

Si l'on regarde les projets qui ont la plus grande marge de progression concernant leur communication, on constate que tous les référents sont concernés sans exception, ce n'est donc pas un problème individuel et nous savons que les référents sont d'ores et déjà très attentifs à la communication des LéA dont ils sont responsables. Nous proposons donc qu'une attention particulière soit portée à la mise à jour des données sur les pages internet des projets et à la personnalisation de la communication (présence d'une photographie, indication des partenaires avec des liens actifs). Il peut sembler difficile de demander plus de travail aux référents comme aux correspondants, notamment pour les LéA les plus jeunes, sans prendre le risque de les décourager. Nous savons que certains correspondants publient des billets de blog notamment pour compter parmi les LéA les plus actifs et consultent ceux des autres afin de se mesurer à eux et s'en inspirer. La ludification, la curiosité de savoir ce que font les autres (et donc réciproquement la prise de conscience d'être lu par une audience) et la compétition sont des voies de motivation (Deterding et al., 2011) à explorer davantage pour encourager les LéA à communiquer sur leur blog, et ainsi valoriser les recherches menées au sein du réseau.

Lors des rencontres en mai et en octobre, les pratiques les plus actives ou encore les plus originales pourraient être mises en avant, voire récompensées par un petit prix, afin d'inspirer et encourager les LéA sans les contraindre. Cela leur permettrait également de prendre conscience que le fruit de leur travail est lu par le réseau et par les autres LéA, donnant ainsi du sens à cet effort.

## 2. La communication du réseau des LéA sur le compte Twitter

Le réseau des LéA a créé un compte *Twitter* "Réseau LéA-IFÉ"<sup>25</sup> en novembre 2016. Il est géré à l'IFÉ par quatre personnes : Frédérique Cordier, Aristide Criquet, Réjane Monod-Ansaldi et Marianne Bensimon. Le compte sert à communiquer et à faire circuler les informations concernant les LéA individuels ou le réseau en général, ainsi que des sujets plus généraux concernant les recherches collaboratives et les différents partenaires du réseau.

### a. Le fonctionnement de Twitter

*Twitter* fonctionne de telle manière que les tweets rédigés ou relayés par les personnes qu'un utilisateur suit s'affichent alors sur son flux d'actualité, sur sa propre page d'accueil. Chaque utilisateur de *Twitter* a donc un flux d'actualité qui lui est propre, en fonction des personnes auxquelles il est abonné. Plus on suit de personnes, plus on a accès à des informations sur des thèmes divers et variés et plus on est susceptible de s'inscrire dans un réseau, par exemple en relayant les informations des autres ou en interagissant avec eux. *Twitter* offre quatre possibilités d'interactions :

- commenter un tweet,
- retweeter, c'est-à-dire partager un tweet avec son propre public (qui n'est pas le même que celui du rédacteur initial, lui offrant alors une plus large audience),
- "aimer" un tweet,
- envoyer un message privé à un utilisateur.

Ces fonctions correspondent aux quatre icônes présentes sous les tweets, comme sur la capture d'écran ci-dessous :

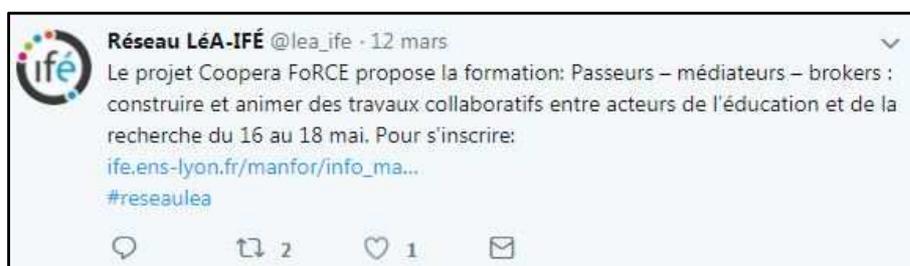


Image 6 : capture d'écran d'un tweet

<sup>25</sup> [https://twitter.com/lea\\_ife](https://twitter.com/lea_ife)

Sur l'image, le tweet de Réseau LéA-IFÉ a été retweeté deux fois et une personne l'a "aimé". Il apparaît donc alors sur les flux d'actualité des personnes abonnées à ces trois comptes.

Deux autres possibilités sont offertes : mentionner un autre compte en utilisant son adresse commençant par un "@", ce qui permet alors d'atteindre également son audience (si son compte n'est pas privé) et utiliser un hashtag, c'est-à-dire un mot-clé précédé d'un "#" qui permet de faciliter les recherches autour d'un thème. En effet, si un utilisateur veut suivre un événement ou thème, il lui suffit d'écrire le mot-clé dans la barre de recherche pour afficher tous les tweets comportant ce hashtag.

Twitter fonctionne donc de telle manière que pour atteindre une audience large, il faut non seulement suivre de nombreux comptes et être suivi en retour mais également interagir avec eux. Il est également important de suivre les bons comptes, c'est-à-dire ceux qui vont communiquer des informations pertinentes pour soi afin de ne pas être noyé dans son flux d'actualité.

### **b. La composition de l'audience du compte du réseau des LéA**

Au 13 février 2018, le compte *Twitter* avait rédigé au total 698 tweets, suivait 33 comptes et était suivi par 377 abonnés.

Les abonnements du compte du réseau des LéA, c'est-à-dire les comptes auxquels le réseau est abonné et qui apparaissent dans son flux d'actualités sont :

- 17 Cardie académiques
- 12 institutions : l'ENS de Lyon, l'université de Lyon, l'IFÉ, l'ANR, la direction du numérique pour l'éducation, le réseau Canopé, le centre Alain-Savary, le CNESCO, l'équipe de recherche EducTice, deux comptes de veille scientifique et le musée de l'éducation.
- 4 individus du secteur de l'éducation.

Parmi ces 33 comptes, 16 suivent le réseau en retour.

377 comptes *Twitter* sont abonnés à celui du réseau des LéA. Nous avons utilisé l'outil *twitter analytics*<sup>26</sup> pour recueillir quelques métadonnées concernant ces abonnés.

L'intérêt principal des abonnés suivant le réseau des LéA est "l'actualité scientifique". Parmi eux, d'après *twitter analytics*, 68% sont des femmes et 32% sont des hommes. La majorité (50%) est âgée de 35 à 44 ans, 98% sont francophones et 92% sont situés en France.

Nous avons voulu approfondir davantage ces premières données et ceci de façon "manuelle", le compte du réseau étant suivi par de nombreuses institutions qui n'ont donc ni âge, ni genre (*twitter analytics* ne peut donc pas les catégoriser). Nous avons donc cherché à identifier plus précisément les 377 abonnés à partir du petit texte que chacun peut remplir pour se présenter sur *twitter*, comme par exemple sur l'exemple ci-dessous :

<sup>26</sup> <https://analytics.twitter.com>



Image 7 : exemple de texte de présentation sur *Twitter*

Voici la composition des abonnés au compte du réseau<sup>27</sup> :

- 159 acteurs de l'éducation (enseignants, CPE, IEN, formateurs, inspecteurs, principaux, documentalistes, IAN) dont 61 enseignants,
- 110 individus sans description précise,
- 51 comptes d'associations, de communautés, de veille scientifique, de vulgarisation scientifique, d'événements scientifiques et de collectifs scientifiques,
- 19 enseignants-chercheurs,
- 12 CARDIE,
- 6 étudiants,
- 6 ateliers Canopé académiques,
- 6 acteurs du réseau des LéA, de l'IFÉ, du centre Alain Savary, et de l'ENS,
- 3 comptes des DSDEN académiques,
- 2 ESPE,
- 2 DANE
- 1 lycée.

Il est intéressant de constater que l'audience du compte du réseau est composée d'un public majoritairement composé d'individus du secteur de l'éducation et y occupant une diversité de positions, à l'image des acteurs du réseau.

Le constat est ici similaire à celui apporté par nos premières analyses à propos de la communication des LéA eux-mêmes : le réseau est connu des acteurs de l'éducation à un niveau individuel mais pourrait davantage interagir avec les institutions nationales et internationales, ainsi que les laboratoires de recherche afin que son action soit mieux valorisée.

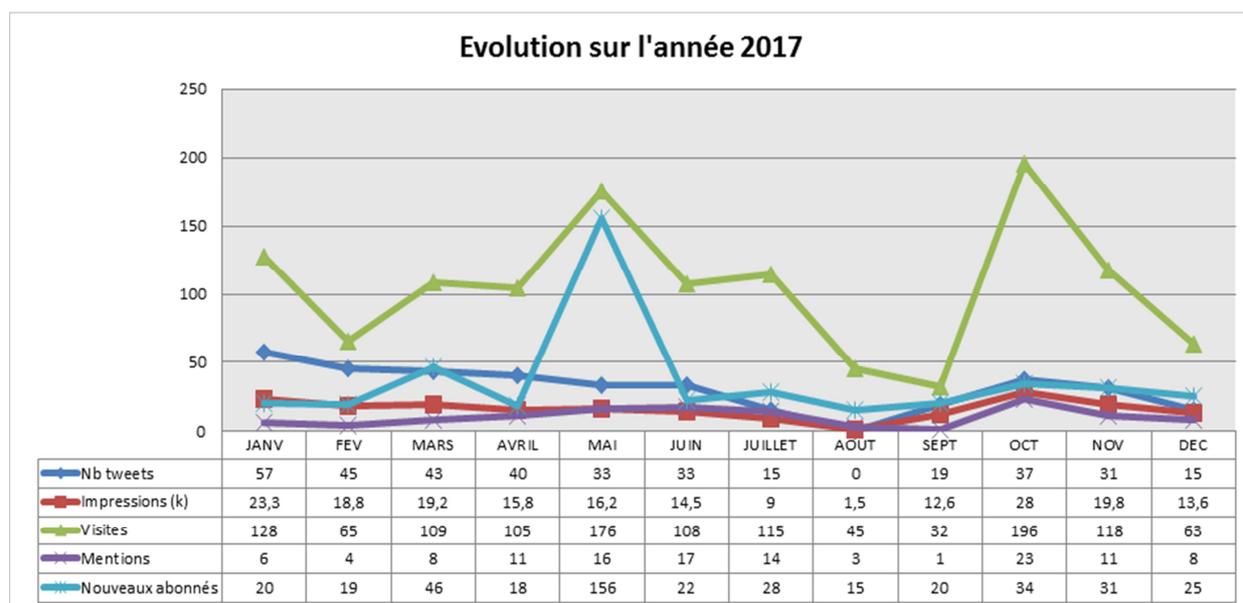
Il pourrait paraître pertinent de s'abonner aux comptes twitter des laboratoires de recherche avec des thématiques similaires à celles du réseau, à ceux des ESPE (partenaires des projets LéA mais également non partenaires), des membres du réseau des LéA et des institutions de l'éducation nationales et internationales (et non uniquement à un niveau local lyonnais comme c'est le cas actuellement). Les enseignants et les chercheurs très actifs sur Twitter et bénéficiant d'une forte audience pourraient également être suivis. En effet, c'est en interagissant avec les comptes que l'on suit que l'on peut atteindre une audience plus large

<sup>27</sup> au 13 février 2018

et acquérir de nouveaux abonnés. Acquérir des abonnés n'est évidemment pas une fin en soi, mais cela permettrait de valoriser les actions du réseau et de le faire connaître auprès de nouveaux partenaires potentiels.

### c. L'interactivité du compte Twitter du réseau des LéA en 2017

Grâce à l'outil *twitter analytics*, nous avons pu mesurer le nombre de tweets postés (rédigés et retweetés), les impressions<sup>28</sup>, les visites sur le compte, les mentions<sup>29</sup> et le nombre de nouveaux abonnés acquis entre janvier et décembre 2017.



Graphique 8 : évolution de l'interactivité du compte twitter sur l'année 2017

On constate deux pics de visites, d'impressions, de mentions et de nouveaux abonnés au cours de l'année en 2017 : en mai et en octobre, ce qui correspond aux deux manifestations des LéA organisées par le réseau. Ceci confirme l'augmentation de la visibilité pour le réseau qu'offrent le séminaire de rentrée et la rencontre de fin d'année des LéA, pas seulement à un niveau local mais également à l'extérieur puisque les mentions et les impressions touchent les publics des personnes qui interagissent avec le compte du réseau, sans qu'ils y soient forcément abonnés, ni aient fait une démarche pour avoir accès à cette information.

Par ailleurs, durant les rencontres, le nombre de tweets rédigés par le réseau lui-même n'augmente pas particulièrement, c'est donc bien grâce aux mentions des autres comptes qui citent le réseau que le nombre de visites et de nouveaux abonnés connaît un pic.

<sup>28</sup> C'est-à-dire le nombre de personnes qui ont interagi avec les tweets en cliquant dessus, en le commentant ou en "l'aimant".

<sup>29</sup> C'est-à-dire le nombre de fois où le compte twitter du réseau a été cité dans un tweet.

On constate également que l'interactivité est relativement constante au long de l'année, sauf au moment des grandes vacances scolaires, ce qui s'explique tout à fait dans le milieu de l'éducation nationale.

Ces données montrent à quel point l'interaction avec l'écosystème et la communauté de pratique potentielle que constitue *Twitter* à travers les abonnements et les abonnés du réseau des LéA est un vecteur fort de visibilité pour les actions du réseau. On ne peut qu'insister sur la pertinence et l'efficacité d'augmenter cette audience et d'encourager le plus possible les interactions avec d'autres comptes. Il est d'usage dans certains événements scientifiques d'afficher en direct les tweets se référant à un hashtag en particulier<sup>30</sup> ou encore de féliciter publiquement à la fin de l'événement les personnes qui ont été les plus actives ou qui ont recueilli le plus de réactions (commentaires, "j'aime"), captures d'écran à l'appui. Cette pratique pourrait être adoptée durant les rencontres, la ludification apportée par le défi et la compétition étant de forts vecteurs de motivation (Malone & Lepper, 1987). Une fois de plus, l'objectif n'est pas d'augmenter le nombre d'abonnés comme une fin en soi mais d'offrir plus de visibilité au réseau des LéA pour valoriser les actions qui y sont menées et pour inclure un public plus large comprenant des partenaires potentiels.

Enfin, l'avatar du réseau des LéA sur son compte Twitter est le logo de l'IFÉ. Il paraît important que le réseau affirme sa propre identité et ainsi évite les confusions potentielles avec celle de l'IFÉ.

### 3. La communication du réseau des LéA sur son site internet

Cette section s'intéresse aux usages du site internet du réseau des LéA<sup>31</sup>. Nous analysons quelles pages sont les plus fréquentées, quelles modifications pourraient être apportées et quels nouveaux outils pourraient être proposés.

#### a. La fréquentation des pages internet

Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés à la fréquentation de certaines pages internet du site du réseau des LéA en 2016-2017 grâce à un outil développé à l'IFÉ.

Les pages qui ont été sondées sont la page d'accueil, l'espace collaboratif<sup>32</sup> (qui donne accès au blog<sup>33</sup>, et aux documents partagés) et le forum<sup>34</sup> du site des LéA. Il est nécessaire de s'identifier pour accéder à ces deux dernières pages.

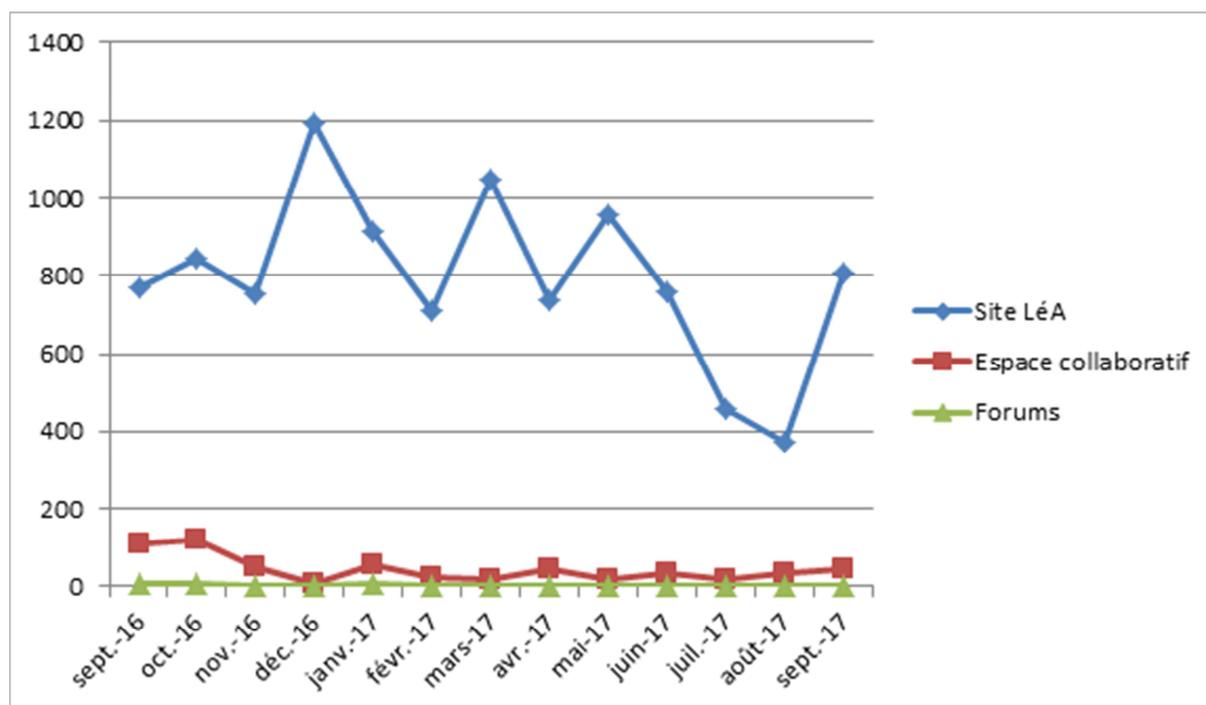
<sup>30</sup> Par exemple, ici : <https://niroland.hypotheses.org/309>

<sup>31</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/lea/>

<sup>32</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/lea/dashboard>

<sup>33</sup> Le blog est également accessible directement à cette adresse : <https://reseaulea.hypotheses.org>

<sup>34</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/lea/espace-collaboratif/forums>



Graphique 9 : fréquentation de trois pages internet du site du réseau des LéA

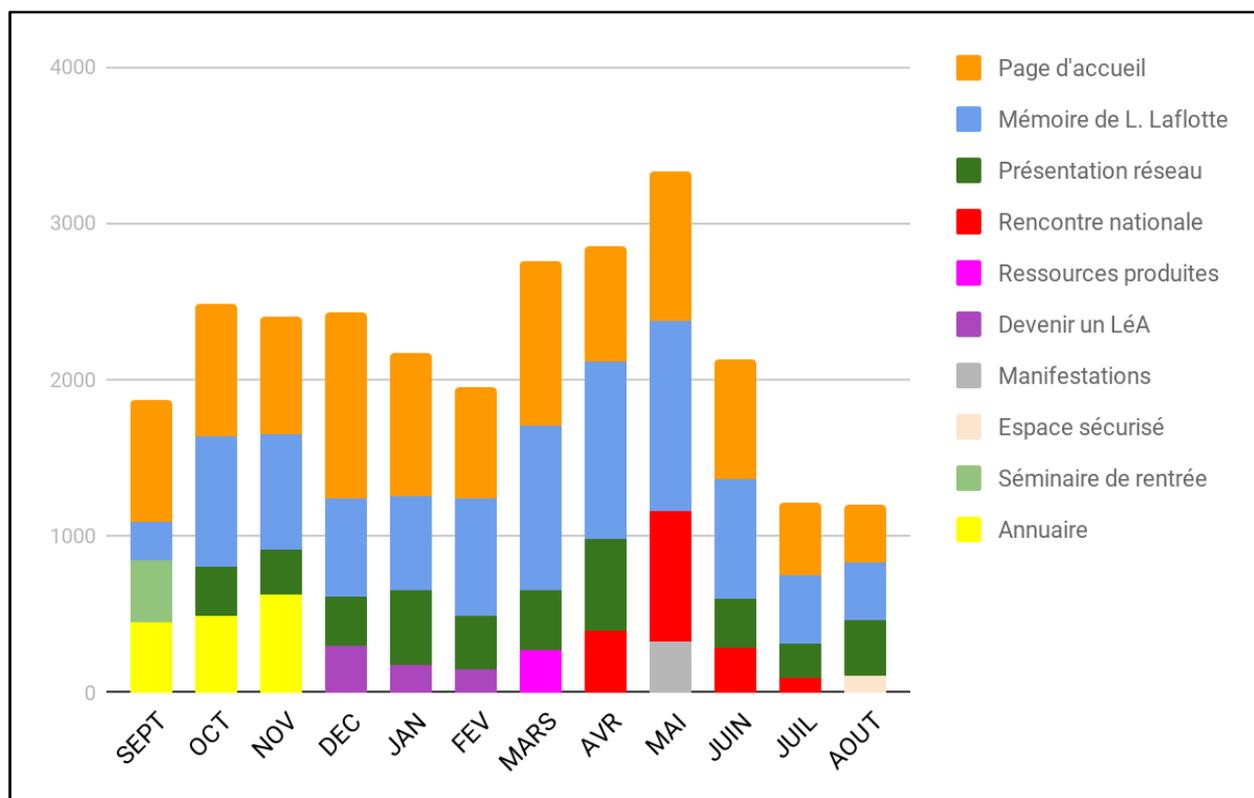
Comme le compte *Twitter*, la page d'accueil du site du réseau connaît plusieurs pics de fréquentation : en octobre (843) en décembre (1191), en mars (1046) et en mai (959). A l'inverse, la fréquentation baisse fortement en juillet et en août, périodes de grandes vacances scolaires.

Il paraît intéressant de s'interroger sur les moments qui font grimper la fréquentation. On peut faire l'hypothèse que les pics de mai et d'octobre correspondent aux rencontres des LéA, le mois de décembre à la préparation des dossiers de candidatures pour faire partie du réseau et le mois de mars au moment de la rédaction des bilans annuels. D'autres événements dont nous n'avons pas connaissance peuvent également amener des visiteurs : des présentations académiques, des événements scientifiques, une publication qui renvoie vers le site, *et cetera*. Malheureusement, l'outil informatique que nous avons utilisé ne permet pas de connaître la provenance des visiteurs.

Concernant l'espace collaboratif, les moments pendant lesquels il est le plus visité sont les mois de septembre (110 visites) et d'octobre (120 visites), au démarrage de l'année scolaire, lorsqu'il est demandé aux correspondants de mettre à jour à la page de leur LéA. Le reste de l'année, les visites sont comprises entre 7 et 55 par mois, avec une moyenne de 33 visites par mois.

Enfin, le forum est très peu visité, on compte un maximum de 9 visites en janvier et une moyenne de 3 visites par mois entre septembre 2016 et septembre 2017 (avec une étendue de 0 à 9 visites).

Afin de comprendre où les visiteurs se rendent sur le site internet, nous avons dressé un classement des quatre pages les plus visitées entre septembre 2016 et août 2017.



Graphique 10 : classement des 4 pages du site les plus consultées entre sept. 2016 et août 2017

Tout au long de l'année, les deux pages du site les plus fréquentées sont la page d'accueil du site et le rapport de stage de Lara Laflotte intitulé "Dispositif LéA : son impact sur les représentations, les pratiques et les identités professionnelles des acteurs sur le terrain"<sup>35</sup>.

La troisième page la plus visitée (mis à part en septembre et en mai) est une présentation du réseau en anglais<sup>36</sup> sans que l'on sache la provenance des visiteurs sur cette page puisque l'outil utilisé ne permet pas de les tracer.

L'analyse de la quatrième page la plus visitée permet de rendre compte des tendances au cours de l'année : les trois premiers mois de la rentrée scolaire, il s'agit de l'annuaire des LéA<sup>37</sup>, les trois mois suivants (précédents l'ouverture des candidatures) de la page "devenir un LéA"<sup>38</sup>, en mars (mois pendant lequel est publié le catalogue de la Fabrique des LéA) "les

<sup>35</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/lea/publications/travaux-universitaires/memoire-de-lara-laflotte/view>

<sup>36</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/lea-ancien-site/201caedep201d-associated-educational-design-experiment-places-at-the-french-institute-for-education>

<sup>37</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/les-differents-lea/>

<sup>38</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/devenir-un-lea>

ressources produites<sup>39</sup> puis les quatre mois suivants, la page de la rencontre nationale 2017<sup>40</sup> qui se déroule en mai.

La fréquentation du site rend donc bien compte de la vie du réseau, rythmée par les rencontres, la rédaction des bilans et des candidatures et la publication du catalogue des ressources produites.

## b. Propositions de modifications

Nous savons que la page d'accueil du réseau est la page la plus visitée, tout au long de l'année. Nous reprenons ici chaque rubrique gris foncé dans l'encadré de gauche pour proposer des améliorations potentielles<sup>41</sup>.

- Le réseau

Le premier lien proposé (dans le cadre de gauche) est la présentation du réseau. Il se trouve que celle-ci peut paraître assez vide pour qui ne connaît pas le réseau puisqu'elle ne propose qu'un texte court et une carte des LéA. Un lien actif propose un renvoi vers l'annuaire des LéA, sans expliquer de quoi il s'agit.



Image 8 : page d'accueil du site présentant le réseau des LéA.

Il nous semble que cette première impression pourrait être améliorée par exemple avec un texte plus fourni, précis et clair.

Le texte pourrait par exemple répondre à des questions telles que “qu'est-ce que le réseau des LéA ?”, “qui peut en faire partie ?”, “pourquoi faire partie du réseau ?” (une explication de l'encadrement proposé, de la liberté d'action laissée, de l'intérêt de faire partie d'une communauté de pratiques et une clarification du fait qu'il n'y ait pas de financement), “comment candidater ?” (Une explication courte présentant la démarche et le moment de l'année avec un renvoi vers la page “devenir un LéA”), “qui sommes-nous ?”. La

<sup>39</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/lea/ressources-produites/ressources-produites>

<sup>40</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/manifestations/rencontre-nationale-des-lea-2017>

<sup>41</sup> Certaines propositions de corrections que nous avons proposées ont été adoptées et mises en oeuvre immédiatement pendant la rédaction de ce travail, elles ne figurent donc pas dans la version finale.

communication pourrait être un peu plus personnalisée par exemple en indiquant qui sont les membres de l'équipe, leur rôle et comment les contacter. Ceci ne serait pas redondant avec la page d'accueil<sup>42</sup> puisque la description du concept des LéA y est généraliste et ne donne pas d'informations concrètes pour qui cherche à s'insérer dans le réseau. De plus, les noms des personnes faisant partie des comités de pilotage et scientifique sont indiqués sur la page d'accueil mais peu de liens sont actifs et il n'est pas possible de contacter ces personnes ni de comprendre quel est leur rôle spécifique.

Une description plus précise permettrait également de mettre en valeur les rôles des référents CoPil et des correspondants IFÉ et LéA qui sont des points forts du réseau et lui confère son caractère unique.

- L'annuaire des LéA, les différents LéA et les anciens LéA

Lorsque l'on n'est pas familier avec le site internet, il n'est pas aisé de comprendre la différence entre "l'annuaire des LéA", les "différents LéA" et "les anciens LéA" (il existe également une sous-rubrique "annuaire" dans l'espace collaboratif, avec encore un autre usage). Le terme "*différents*" LéA laisse justement penser qu'il s'agit de plusieurs types de LéA différents, par exemple ceux qui sont actifs et les "anciens". De plus, si l'on cherche un projet sans savoir s'il est toujours actif ou non, cette différenciation rend la recherche difficile.

On pourrait éventuellement les regrouper dans l'annuaire et ajouter un filtre par année de démarrage ou par "actif/ inactif". Le terme "ancien" en lui-même peut paraître excluant pour ces projets qui resteront pour autant des "lieux d'éducation associés", même si ils ne sont plus actifs au sein du réseau. Il semble que dans une volonté de conserver dans le réseau la force que peuvent apporter les "anciens LéA" (par exemple, grâce à la réflexivité qui peut bénéficier aux jeunes LéA ou aux recherches sur le réseau), il ne faudrait surtout pas les exclure.

- La rubrique "Publications"

Il nous semble que la rubrique des publications pourrait être améliorée de trois façons.

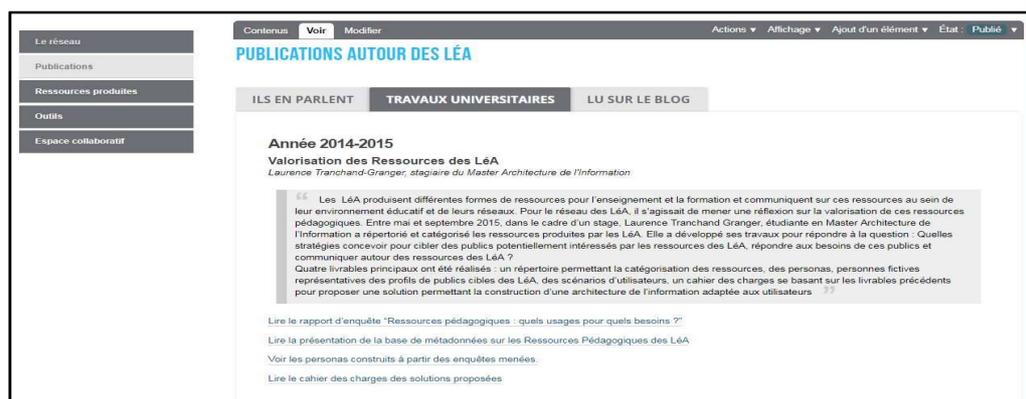


Image 9 : capture d'écran de la page "publications"

<sup>42</sup> <http://ife.ens-lyon.fr/lea>

Premièrement, il est indiqué qu'il s'agit des publications "autour des LéA" et sont ensuite différenciés : les travaux universitaires, "ils en parlent" (qui est "ils" ?) et "lu sur le blog" (quel blog ?). Il est assez difficile de comprendre la différence entre ces trois catégories et leur signification puisqu'elles ne sont pas définies ou explicitées. Est-ce qu'il s'agit de publications extérieures à propos du réseau ? De publications par les acteurs du réseau à propos des projets menés ? Les travaux universitaires sont-ils faits par des étudiants ? Des chercheurs ? À propos du réseau ? À propos de projets LéA ?

On peut également s'interroger sur la pertinence de lister les billets postés sur "le blog" au lieu de simplement en donner l'adresse. S'il y avait un commentaire ou un résumé des billets postés, cela ajouterait une information mais une liste factuelle de publications ne paraît pas informative et cela crée une infobésité, c'est un dire une surcharge d'informations qui engendre un bruit informationnel, désagréable pour l'internaute.

Nous proposons donc que les trois catégories soient mieux explicitées, ou fusionnées en une seule.

Deuxièmement, les publications universitaires ne sont pas à jour depuis 2014-2015 et on peut penser que "ils en parlent" pourrait être étoffé car plusieurs publications n'y apparaissent pas, comme le récent podcast de la webradio de l'IFÉ, par exemple.

Enfin, et c'est la remarque qui nous paraît la plus importante, il est de nouveau difficile de comprendre la différence entre "les publications", "les ressources produites" (la catégorie suivante) et "ressources pour les LéA" (dans la catégorie "outils").

Le catalogue de la fabrique des LéA comporte par exemple la liste des publications scientifiques et professionnelles des LéA qui peut paraître redondante avec la rubrique "Publications" qui comprend en fait les 3 onglets « Ils en parlent », référant à des articles sur les LéA, « Travaux universitaires » réalisés à propos des LéA, et « Lu sur le blog » pointant certains billets particulièrement intéressants. Dans la rubrique "Ressources pour les LéA", on trouve aussi des "productions internes", dont la différence avec les "travaux universitaires" de la rubrique "Publications" n'est pas simple à saisir. D'ailleurs, on trouve des bilans annuels proposés par le réseau dans ces deux rubriques.

Il nous semble qu'une clarification est nécessaire pour rendre explicite la différence entre ces trois rubriques. De plus, il nous paraît que :

- les "Productions internes" de la rubrique "Ressources pour les LéA" devraient être fusionnées avec "Publications",
- la liste des "Productions interne" pourrait être mise à jour avec la liste présente dans le catalogue de la fabrique des LéA, ou renommée si elle concerne uniquement les productions transversales à l'échelle du réseau.

Pour résumer, ces rubriques nécessitent d'être rendues plus claire grâce à des textes explicatifs insérés entre les titres et les sous-titres, d'être mises à jour et éventuellement d'être réorganisées en fusionnant ou supprimant certaines sous-rubriques.

- La rubrique “outils”

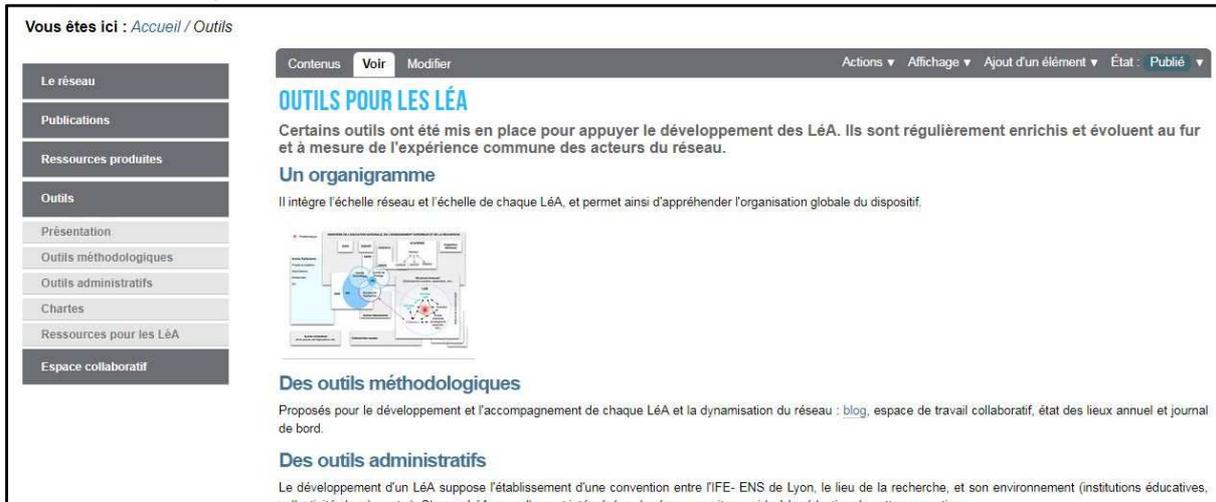


Image 10 : capture d’écran de la rubrique outils

Nous reprenons ici les différentes sous-rubriques :

- Présentation

L’organigramme n’est pas commenté, ni légendé, ni sourcé. D’un point de vue extérieur ou novice, il est vraiment difficile de le comprendre. Il nous semble donc qu’une explication est indispensable. Si cela n’est pas possible, il paraît préférable de le retirer afin de ne pas donner une impression de confusion ou de flou.

- Outils méthodologiques

La description des outils offre une description claire de chaque outil mais il n’y a aucun lien pour les atteindre. On y parle par exemple des journaux de bord, des états des lieux annuels qui ont vocation d’être partagés mais sans fournir de moyen pour les atteindre. Il faudrait donc ajouter les liens ou au moins des exemples avec des captures d’écran.

- Ressources pour les LéA

Nous ne revenons pas sur la sous-rubrique “Productions internes” que nous avons évoquée dans la sous-section précédente. Concernant les deux autres sous-rubriques “articles scientifiques” et “conférences en ligne”, il faudrait expliquer de quoi il s’agit et comment a été faite leur sélection. Comme pour la rubrique “Publications”, un texte explicatif séparant les titres des sous-titres serait bienvenu. Dans cette sous-rubrique, certains articles scientifiques réalisés par des membres des LéA eux-mêmes voisinent avec des articles émanant de chercheurs extérieurs et datant d’avant la création du réseau. Cela apporte de la confusion même si certaines ressources produites par des LéA peuvent être utiles à l’ensemble du réseau quand leurs objets sont transversaux.

D’un point de vue personnel, nous serions d’avis d’expliciter ou de supprimer cette rubrique s’il ne s’agit pas d’une veille scientifique justifiée et régulièrement mise à jour (il faudrait alors la nommer ainsi) par une personne dédiée à cette tâche. Il s’agirait d’éviter les redondances citées plus haut, et avec la rubrique “Ressources pour l’action” de l’espace collaboratif.

Il nous semble que la rubrique “Outils” pourrait être renommée “ressources pour les LéA” et inclure les outils méthodologiques et administratifs, les chartes, et une veille scientifique sous la forme d’une bibliographie (si cela paraît nécessaire). Nous supprimerions la “présentation” et ajouterions une sous-rubrique “calendrier” qui offrirait une vue globale sur les manifestations et les échéances à venir (état des lieux/ bilan, candidature, rapport activité, rencontres).

Nous proposons également d’ajouter une sous-rubrique “trouver un partenaire” sous la forme d’un forum interactif. Les personnes intéressées pourraient laisser des annonces pour trouver un partenaire de recherche ou d’éducation. Le forum devra alors être mis en lumière par l’IFÉ, le compte *twitter* du réseau, ainsi que les LéA eux-mêmes, afin de lui offrir une grande visibilité qui lui permette de fonctionner.

- L’espace collaboratif.
  - mon tableau de bord

Le tableau de bord ne propose, comme les autres rubriques, aucun texte explicatif séparant le titre des sous-titres. Les “documents de l’Ife” et ceux “des autres LéA” renvoient à des liens identiques (“documentation de l’Ife” et “forums”). Les “documents de travail” et “ressources pour l’action” mériteraient une explication car il n’y a aucun texte pour définir l’usage prévu de ces documents.

Il nous semble que cet espace peut paraître un peu décourageant pour un utilisateur novice : il n’y a pas de guide textuel ni aucune indication sur les usages prévus des documents disponibles et la mise en page est très brute.

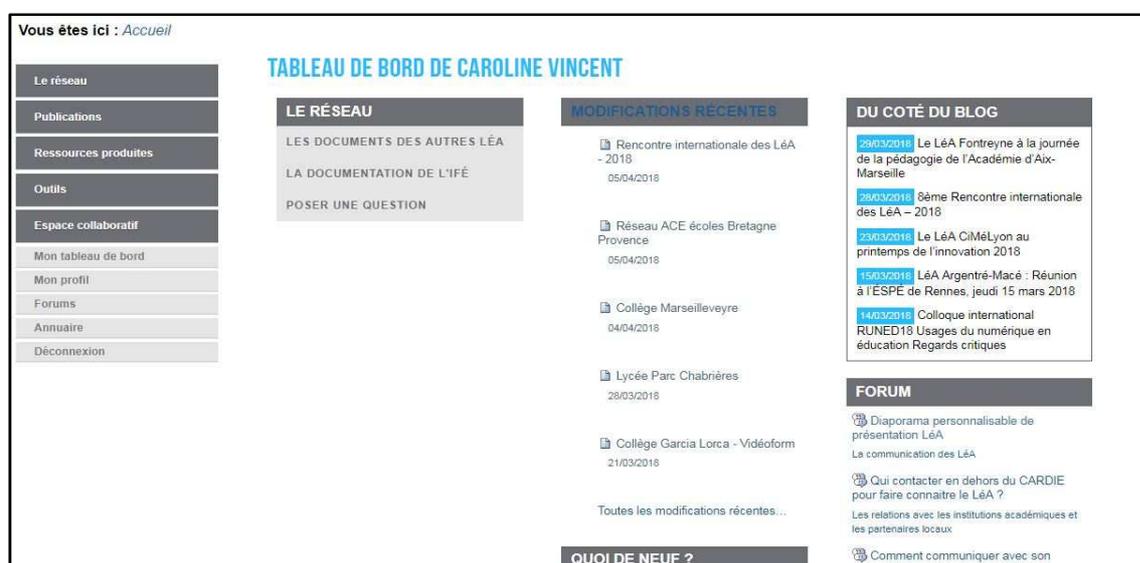


Image 11 : capture d’écran de l’espace collaboratif

- Les forums

Nous savons grâce à l’analyse de la fréquentation du site internet que les forums sont très peu visités. Les forums se veulent être des espaces collaboratifs et interactifs, alors qu’ils

n'ont pas été actualisés depuis 2015, donnant une mauvaise image de la vivacité du réseau. Pour autant, leurs contenus sont importants puisqu'ils répondent aux questions que pourraient se poser les acteurs du réseau. Nous proposons donc de transformer les forums en "F.A.Q" (*frequent asked questions*), c'est-à-dire une liste non-interactive de questions fréquemment posées et des réponses qui peuvent y être apportées, incluant des liens actifs et des contacts téléphoniques ou courriels de personnes ressources.

Dans cette partie, nous avons proposé des analyses qui nous ont permis de dresser une longue liste de modifications qui pourraient être apportées concernant la communication du réseau et des LéA vers l'extérieur. Il nous semble que le travail qui serait à mener concernant les modifications sur le site internet demanderait des prises de décisions du comité de pilotage (réorganisation des rubriques et des outils) et un travail à plein temps de la part d'un ingénieur pédagogique.

La problématique de l'identité ressort de façon transversale aux analyses présentées dans cette partie. Il serait intéressant de proposer un logo du réseau des LéA afin de bien différencier son identité en l'articulant à celle de l'IFÉ, pour que les LéA puissent afficher ce logo sur leur site, que les partenaires fassent de même et que le logo renforce l'identité collective.

Ces préconisations visent l'objectif de valoriser les actions qui sont menées au sein du réseau en mettant en valeur ses points forts, en interagissant avec un réseau étendu sur les réseaux sociaux, en encourageant les partenaires à mettre en avant le partenariat et les actions menées avec le réseau des LéA et en améliorant la lisibilité du site internet du réseau.

Le deuxième objectif est de faciliter la mise en réseau des différentes communautés de pratiques potentielles par exemple, en prenant soin de supprimer toute impression de confusion potentielle sur le site internet, en proposant un outil de recherche et de mise en relation de partenaires, en développant les liens avec les LéA échus.

## Conclusion et perspectives

Cette étude du réseau des LéA s'est donné pour objectif d'être à la fois informative, par la présentation des données récoltées, analytique, permettant une prise de recul sur ces données et également pratique, en proposant des solutions et des préconisations concrètes suite aux analyses. C'est cette volonté de réinjecter les résultats d'analyse dans le dispositif des LéA, à partir des usages observés, qui a guidé et structuré notre travail.

Le travail d'évaluation a commencé en novembre 2017 et il a demandé différents niveaux d'analyse : dans un premier temps, prendre connaissance du dispositif et du réseau des LéA, de son organisation au sein de l'IFÉ et dans les établissements. Dans un deuxième temps, nous avons établi des axes d'analyse et mis en place une méthodologie de recueil et d'analyse des données, en concertation avec Réjane Monod-Ansaldi, responsable scientifique du réseau. Enfin, nous avons récolté les données sous différentes formes : en passant en revue détaillée les bilans 2016-2017, les pages internet des LéA et de chacun des acteurs et partenaires, le blog collectif, le site du réseau et également en conduisant des entretiens avec les référents du comité de pilotage et certains référents. Le travail a été présenté à différentes reprises durant son déroulement aux référents des LéA et aux autres membres du comité de pilotage, ce qui a permis de l'enrichir grâce à leurs retours précieux.

Tout au long de ce travail, nous avons rencontré et interagi avec un grand nombre d'acteurs du réseau du LéA de différentes cultures professionnelles et institutionnelles. Nous avons été frappés par les valeurs qu'ils partagent unanimement : la volonté de faire travailler ensemble le monde de l'éducation et le monde de la recherche, la souplesse et la flexibilité, la bienveillance, la démarche active. Les valeurs portées par les membres du réseau contribuent à sa force, sa vitalité et à son potentiel en tant que communauté de pratique.

Au début de ce texte, nous avons annoncé vouloir comprendre ce qui "fait réseau" et comment faciliter et valoriser les recherches collaboratives menées dans le réseau des LéA. Les conditions pour mener un travail collaboratif au sein d'une communauté de pratique sont-elles réunies ? Quels sont les manques qui peuvent être comblés ? Quelles mesures concrètes pouvons-nous proposer ? Nous avons fait le choix méthodologique de nous intéresser à l'ensemble du réseau des LéA et non pas à un corpus restreint de projets LéA, à l'inverse des deux précédents bilans. Ceci a l'avantage de proposer une vue plus large et plus exhaustive des actions menées au sein du réseau, mais cela permet également moins de finesse dans les analyses. Nous allons revenir à présent de façon synthétique sur les principaux résultats de notre étude et sur les perspectives de développement qui pourraient être menées.

### 1. Les conditions pour mener des recherches collaboratives au sein de communautés de pratiques

Pour mener un travail collaboratif, les acteurs ont besoin notamment d'interagir ensemble autour d'un objectif commun et d'échanger des informations et des connaissances.

Les analyses des données présentées dans la deuxième partie (état des lieux des LéA 2016-2017) montrent que les projets LéA réunissent des niveaux scolaires et des disciplines différents, des acteurs de cultures professionnelles multiples et plusieurs établissements scolaires. Les organisations de travail sont diverses, avec des degrés de collaboration variés. En plus de cette pluralité dont font preuve les projets LéA, on trouve également de nombreux points communs concernant les méthodologies de travail, l'encadrement, la productivité et les thèmes de recherche.

Ces deux aspects (la diversité des formes des LéA et leur homogénéité de fond) constituent de grandes richesses pour rendre possible et nourrir les formes de collaborations et les interactions entre les diverses communautés de pratique potentielles, à l'échelle des partenaires, des établissements ou encore du réseau.

Tout au long de cette étude, nous avons observé comment sont matérialisées et remplies ou non les conditions nécessaires à l'établissement du lien social et à l'émergence de communautés à distance (cf. partie 1, section 3) : la présence sociale, le sentiment d'appartenance au groupe, l'environnement propice au partage (du point de vue socio-affectif). Nous avons relevé que la communication des projets LéA présente un fort potentiel d'amélioration en accentuant davantage l'effort de présentation de soi et de mise à jour des informations données aux autres. L'identité montrée aux autres et celle que nous nous représentons concernant les autres permettent de se construire une place au sein d'un groupe. (p.98). Le partage des identités individuelles et la mise en commun d'informations sont donc nécessaires au sentiment d'appartenance à une communauté. C'est déjà le cas au sein du réseau puisque chaque projet propose une page internet et participe au blog collectif. Cependant, à l'instar du réseau lui-même, cette communication peut être améliorée. Concernant l'environnement socio-affectif, la méthodologie que nous avons adoptée rend difficile le fait de se faire une idée à l'échelle de chaque projet. A l'échelle du réseau, nous avons constaté que la bienveillance des interlocuteurs est un point qui revient de façon récurrente lors des entretiens avec les correspondants et les référents. Il nous semble que cet élément est l'un des grands points forts du réseau.

Les conditions pour échanger autour d'un intérêt commun et avec des objectifs individuels sont donc réunies et nous proposons ci-après des pistes pour combler les points de fragilité qui subsistent.

## **2. Comment faciliter la mise en réseau des communautés de pratique potentielles ?**

Une grande partie de cette étude s'est focalisée sur la communication au sein du réseau des LéA (à l'intérieur comme à l'extérieur du réseau) et, suite aux analyses, nous avons proposé des recommandations pour l'améliorer encore davantage.

Les référents CoPil jouent un rôle essentiel dans les projets LéA et notamment pour faciliter les interactions entre les différents acteurs. Le fait qu'ils aient une connaissance à la fois des différentes cultures professionnelles (recherche, éducation, formation, administration), du terrain et des enjeux "méta", leur confère une position privilégiée de "passeur" entre les communautés. Ils sont en effet capables de comprendre les contraintes et les besoins de

chacun et peuvent jouer un rôle d'interprète entre les acteurs et les communautés. Ceci est valable à l'échelle du projet LéA mais également entre le comité de pilotage et les LéA qu'ils supervisent. Cette compétence est fondamentale et apporte énormément aux acteurs lorsque le référent se rend ponctuellement à au moins une réunion plénière d'un LéA qu'il suit. Ce rôle a été particulièrement investigué dans la troisième partie de cette étude (Faciliter la mise en réseau : le rôle du référent). Les référents occupent des positions de "super maillons" extrêmement précieuses pour le réseau qui pourraient être encore davantage mises à profit à deux autres échelles :

- en mettant en relation les projets LéA en cours travaillant sur des thèmes ou avec des méthodologies similaires,
- en conservant des relations avec les LéA échus afin de bénéficier le réseau de leurs retours réflexifs, à la fois pour les recherches menées à l'échelle du réseau, mais également pour guider les LéA les plus jeunes.

Pour que le réseau des LéA soit vécu comme une communauté de pratique, il nous semble important que les LéA qui ne sont plus en cours ne soient pas considérés comme ne faisant plus du réseau. L'intégration au groupe dans lequel on s'est construit une place reconnue par les autres est une des conditions indispensable au sentiment d'appartenance à une communauté (Fortin, 2005).

Le travail demandé aux référents est d'ores et déjà important, il ne s'agit donc pas de les charger davantage. Cependant, il semble que ces deux investissements les déchargeraient réciproquement en partie puisque les communautés créées entre les LéA seraient capables de s'entraider en autonomie.

La quatrième partie de ce travail (Faciliter la mise en réseau : la communication des LéA avec leur écosystème) s'est intéressée à la communication des projets LéA et du réseau des LéA, en interaction avec l'extérieur : par l'intermédiaire du blog collectif, des pages internet présentant les projets et le réseau LéA, des pages des partenaires et par le compte Twitter. Les projets, tout comme le réseau LéA, investissent les moyens de communication à leur disposition, ce qui demande un effort particulier puisqu'il s'agit de documenter un projet tout en le menant simultanément. Nous avons proposé des outils pour faciliter encore davantage la synergie entre les projets LéA et avec le réseau : identifier le réseau par son propre logo, remplacer les forums de l'espace collaboratif peu interactifs en l'état, par une F.A.Q. A l'inverse, un outil interactif et autonome de mise en relation de partenaires pourrait être proposé sur le site internet afin de créer des connexions entre les établissements qui cherchent une équipe de recherche et inversement.

### 3. Comment valoriser les actions menées au sein du réseau ?

Afin de valoriser les actions menées au sein du réseau, là encore, les référents jouent un rôle de premier ordre. Tout d'abord, évidemment parce qu'ils accompagnent les projets et s'en font le relais auprès du comité de pilotage. Ensuite, parce que leur présence (physiquement lors de réunions ou à distance par communication électronique) "crédibilise" le projet au sein de l'établissement et devant les institutions. Les correspondants expliquent

les conséquences directes et concrètes dont les projets bénéficient : déblocage de matériel ou de connexion, adhésion du chef d'établissement ou de collègues, financement, *etc.* Les entretiens ont permis de faire émerger une autre composante de ce rôle dont les référents ont peut-être moins conscience, c'est le cadre déontologique qu'ils assurent. L'exigence envers les projets LéA qu'ont les référents, en tant que relais du comité de pilotage, est parfois difficile à vivre pour certains référents qui apprécient moins cet aspect "autoritaire" de leur rôle. Cependant, en rappelant le cadre auxquels sont soumis les projets LéA, ils permettent de rappeler les valeurs du réseau au-delà des exigences administratives. Finalement, il y a un aspect rassurant pour les correspondants qui ont ainsi la garantie que le projet s'insère dans le cadre du réseau et assure sa participation au projet collectif. Le référent est ainsi vu par les correspondants comme le garant et le "garde-fou" du niveau d'exigence et de collaboration attendu des projets qui permet de replacer le projet dans son contexte (au niveau du réseau) et qui permet de penser les enjeux du projet LéA dans une temporalité. Le regard du référent, son retour sur les actions menées, participe à ainsi sa légitimation et à son insertion dans le réseau.

La communication des projets LéA vers l'extérieur passe notamment par l'intermédiaire du blog collectif et des pages internet individuelles. Nous avons montré que cela participe à leur insertion dans le réseau en tant que membre à part entière. Le blog et les pages internet sont également les premières vitrines des projets lorsqu'un internaute cherche des informations sur un moteur de recherche. Les membres des projets et les référents font de leur mieux pour documenter le déroulement du projet et nous savons que cela représente un effort. Des éléments de ludicisation pourraient être introduits pour entretenir la motivation des correspondants à tenir à jour le blog, comme une "compétition" entre les projets LéA et un système de récompenses qui prendrait par exemple la forme d'une reconnaissance publique lors des rencontres nationales, récompensant les projets qui ont le plus écrit sur le blog collectif, qui ont proposé les présentations les plus originales, *etc.* Les projets LéA eux-mêmes pourraient voter pour des finalistes identifiés par le réseau, afin d'encourager les visites sur les billets écrits par les autres contributeurs. Le fait de prendre conscience que les billets sont lus permettrait également de donner du sens à l'effort fourni par les contributeurs et participerait à l'envie de présenter le LéA davantage, participant ainsi également aux constructions des identités individuelles des projets et donc à l'identité collective du réseau.

Ce travail propose de nombreuses recommandations concrètes pour reconfigurer les rubriques du site internet du réseau des LéA. Il est important que le réseau présente une image cohérente et claire, qui puisse être comprise, reprise et utilisée par les partenaires. En effet, en l'état nous avons vu que les partenaires du réseau et des projets LéA, y compris au niveau local, communiquent peu à propos des projets, du réseau et de l'IFÉ. La valorisation des actions menées passe par la réciprocité entre les partenaires de la visibilité des projets et de leur encadrement. Ainsi, en plus d'exiger de leur part une meilleure mise en avant de l'IFÉ et du réseau, il est indispensable que le site internet du réseau et les pages individuelles soient intelligibles, cohérentes et régulièrement mises à jour.

A partir d'une analyse de l'usage du compte *Twitter*, nous avons également montré comment l'audience pourrait être étendue et ce de façon efficace. Toujours dans l'objectif de faciliter la mise en réseau des communautés de pratiques, *Twitter* est un réseau social idéal pour faire

émerger une communauté virtuelle (au sens de Rheingold, 1993<sup>43</sup>) et ainsi être mis en relation et interagir avec des interlocuteurs qui n'ont pas encore connaissance (ou ont une connaissance partielle) du réseau des LéA, par l'intermédiaire de contacts ou d'intérêts communs.

Enfin, la très grande richesse du réseau est de mettre en lien des lieux d'éducation et des équipes de recherche et de les inciter à travailler ensemble, de façon collaborative. Les projets LéA sont donc de formidables terrains pour la recherche. Les recherches menées à l'échelle du réseau et des projets mériteraient une mise en avant largement supérieure de la part des institutions encadrantes, notamment à l'IFÉ. Les entretiens avec les référents montrent une frustration de la part des chercheurs qui témoignent du fait que le rôle de l'IFÉ comme centre de recherche s'est beaucoup atténué avec le temps, offrant peu de visibilité et une légitimité amoindrie aux recherches menées au sein du réseau. C'est un problème qui dépasse le cadre du réseau puisqu'il dépend de décisions d'instances supérieures. On pourrait envisager de proposer des numéros spéciaux consacrés aux LéA dans des revues de sciences de l'éducation ou encore d'organiser des événements scientifiques offrant plus de visibilité aux recherches menées dans les LéA.

#### 4. Des perspectives pour la suite

A travers cette étude, nous espérons avoir soulevé de nombreuses questions et y avoir apporté des réponses concrètes. Les choix théoriques et méthodologiques qui ont été faits nous ont coupés d'un certain nombre d'autres questions, que nous proposons ici.

Nous avons discuté de "l'effet référent", c'est-à-dire l'impact des actions menées par un référent auprès du LéA qu'il encadre et notamment, comme toute interaction, de sa dépendance au contexte et aux réactions des individus avec lesquels le référent interagit. Il nous semble que ce concept pourrait être exploré davantage en suivant les actions d'un référent de façon longitudinale et sur un corpus restreint. Cela pourrait être par exemple les trois à quatre projets suivis par un seul référent sur la durée de leur existence (ce qui permettrait de comparer les stratégies entreprises par le référent en fonction des contextes) ou encore les actions de plusieurs référents différents sur un seul de leur projet (afin de permettre la comparaison entre les référents eux-mêmes). Ce travail permettrait de documenter les actions des référents et de mesurer leur impact. Les résultats pourraient être utilisés pour la formation et le développement professionnel des référents.

De plus, nous avons interrogé un nombre très réduit de correspondants dans l'objectif d'avoir un autre point de vue concernant le rôle des référents. Le rôle des correspondants eux-mêmes serait intéressant à questionner en articulation avec celui des référents pour comprendre comment faciliter et valoriser des recherches collaboratives au sein du réseau, et proposer des préconisations d'amélioration et de développement professionnel.

<sup>43</sup> « des regroupements socioculturels qui émergent du réseau lorsqu'un nombre suffisant d'individus participent à ces discussions publiques pendant assez de temps en y mettant suffisamment de cœur pour que des réseaux de relations humaines se tissent au sein du cyberspace » (Rheingold, 1993).

Nous avons mené cette étude de façon transversale, en nous appuyant sur les bilans 2016-2017 rédigés par les projets LéA et des entretiens avec les référents et des correspondants. Il pourrait être intéressant de suivre un nombre réduit de projets LéA sur la durée de leur existence et d'identifier les moments particuliers qui font avancer le projet et les contextes institutionnels qui permettent de favoriser le travail collaboratif.

Enfin, à partir des bilans et avec de grandes précautions quant à la subjectivité des données présentées, nous avons proposé des degrés de collaboration à l'intérieur des projets LéA. L'évolution de la représentation de la collaboration entre les différentes communautés au cours du temps est une piste de recherche qui nous paraît riche à investir plus avant. Si la collaboration elle-même paraît difficile à documenter, l'évolution de la représentation que s'en font les différents acteurs (chercheurs, enseignants, réseau des LéA) pourrait être explorée à travers l'analyse du discours lors des réunions collectives et d'entretiens individuels.

## Bibliographie

- BAI, H. (2003) « Social Presence and Cognitive Engagement in Online Learning Environments ». World Conference on E-Learning in Corporate, Government, Healthcare, and Higher Education, West Lafayette, Purdue University.
- BOURHIS A., Tremblay D.G. 2004. Les facteurs organisationnels de succès des communautés de pratique virtuelles. Québec : CEFRIO.
- CAMPOS, M. (2006) « Des communautés de pratique aux communautés épistémiques ». In Communautés virtuelles : penser et agir en réseau, sous la dir. de Serge Proulx, Québec, Presses de l'Université Laval, 319-334.
- CAROSIN, E. (2015) *Rapport d'étude sur les LéA 2013/2014*. Monod-Ansaldi, R. & Trouche, L. (dir.), rapport IFÉ, mars 2015.
- CAROSIN, E. & Monod-Ansaldi, R. (à paraître). Aspects fonctionnels dans l'organisation des espaces de travail collectif.
- DETERDING, S., DIXON, D., KHALED, R., & NACKE, L. (2011). From game design elements to gamefulness: defining gamification. In Proceedings of the 15th International Academic MindTrek Conference: Envisioning Future Media Environments (p. 9–15).
- DURAND, Jean-Pierre. « Le travail collaboratif : des illusions à d'éventuels possibles », *Marché et organisations*, vol. 10, no. 3, 2009, pp. 15-28.
- FORTIN, A. (2005). «Espace social, réseau et communauté à l'ère d'internet». In *Communautés et socialités : formes et forces du lien social dans la modernité tardive*, Montréal, Liberp. 95-107.
- GANGLOFF-ZIEGLER, C. « Les freins au travail collaboratif », *Marché et organisations*, vol. 10, no. 3, 2009, pp. 95-112.
- LAFLOTTE, L. (2004). Dispositif LéA : son impact sur les représentations, les pratiques et les identités professionnelles des acteurs sur le terrain. Mémoire et rapport de stage, université Lyon 2.
- MALONE, T. W., & LEPPER, M. R. (1987). Making learning fun: A taxonomy of intrinsic motivations for learning. *Aptitude, learning, and instruction*, 3, 223–253.
- REGRETTIER, M., MONOD-ANSALDI, R., TROUCHE, L. ET CRIQUET, A. (2017) *LéA et réseau des LéA : perspectives pour un développement durable*. Bilan du réseau des LéA 2015-2016, rapport IFÉ, mars 2017 ([PDF du rapport complet](#) - [PDF du résumé](#))
- RHEINGOLD H., (1993) The virtual community : homesteading on the electronic frontier, en ligne : <http://www.rheingold.com/vc/book>

RHEINGOLD, H. (2005) *Foules intelligentes: une révolution qui commence*. M2 Editions, Paris.

TU, C.-H. & MCISSAC, M., (2002) The relationship of social presence and interaction in online classes. In *The American Journal of Distance Education*, 16 (3). 131-150.

Vincent, C. (2017). "[Les débuts d'une nouvelle forme d'interactions pédagogiques : étude d'un mooc fondé sur les réseaux sociaux](#)" in Champain, F., Elalouf, M-L (dir.) *La e-formation dans le cursus universitaire, Etude de linguistique appliquée (ELA) 4/2016*

WALTHER, J. & BAZAROVA, N., « Validation and Application of Electronic Proximity Theory to Computer-Mediated Communication in Groups ». In *Communication Research*, 35, 5.

WENGER, E. (1998). Communities of practice: Learning, meaning and identity. *Journal of Mathematics Teacher Education*. 6. 185-194.

WENGER, E., MCDERMOTT, R., & SNYDER, W. M. (2002). *Cultivating communities of practice: A guide to managing knowledge*. Boston, MA: Harvard Business School Press.